

SOMMAIRE

	Pages
◆ ACTUALITÉS	
• Comment faire l'élargissement sans défaire l'Europe ? par Jacques Mallet	3 et 4
• Réunion des associations issues de notre famille d'esprit, par Jacques Mallet	4 et 5
• Aux rencontres du 1 ^{er} avril à Paris sur «Les enfants du Sillon» : l'intervention de Josette Buchou sur les Sillons ruraux	5
• Un numéro spécial de l'hebdomadaire «La Vie» sur Robert Schuman, l'Europe et le MRP	2
◆ PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE	
• Nous sommes à 184 550 francs en moins de deux ans. Si cette aide continue, nous continuerons notre travail	6
◆ DANS NOS ARCHIVES	
• Histoire secrète des parlementaires MRP : troisième trimestre 1950... Ce que les historiens, même ceux qui se plient au devoir d'objectivité, n'ont jamais su	7 à 22 et fin 24
◆ DISPARITIONS	
• Robert Bichet est mort le 29 mai, dans sa 97 ^e année	23 et 24

Ce numéro a été tiré à 900 exemplaires.

Un numéro spécial de l'hebdomadaire «La Vie» sur Robert Schuman, l'Europe et le MRP

«Les chrétiens qui ont fait l'Europe... Il y a 50 ans, Robert Schuman...»

C'est la manchette du numéro hors série n°10 (39 francs) du journal «La Vie», sorti dans les derniers jours d'avril, comme prévu, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration Schuman du 9 mai 1950 annonçant la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Ce numéro luxueux, en vente dans les kiosques et les librairies-journaux, a été réalisé par l'équipe de «La Vie» en collaboration avec l'Amicale du MRP.

On y trouve des articles de nos amis :

- Pierre Pflimlin : «Les miracles de l'Europe»,
- Jacques Mallet : «De Lamennais à Robert Schuman»,
- Henri Poumerol : «Les militants à l'œuvre»
- Paul Collowald (qui fut directeur du cabinet de Pierre Pflimlin au Parlement européen) : «Robert Schuman ou l'obsession magnifique».



Sur la liste des anciens présidents nationaux du MRP, Pierre Pflimlin était le dernier survivant...

Nous avons appris son décès le 27 juin, au moment d'imprimer ce numéro.

COMMENT FAIRE L'ÉLARGISSEMENT SANS DÉFAIRE L'EUROPE ?

Pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, le Centre Européen Robert Schuman de Bologne, en Italie, a organisé dans cette ville, le 13 mai dernier, un colloque international, clôturé par Madame le sénateur Patrizia Troia, ministre chargée de la politique communautaire.

Ancien député européen et actuel président de l'Amicale du MRP, Jacques Mallet y a prononcé un discours.

En voici la dernière partie, consacrée à l'étude prospective de la construction européenne avec son enjeu actuel, l'élargissement et la réforme institutionnelle.

Le problème qui se pose à cette nouvelle génération est simple : comment faire l'élargissement sans défaire l'Europe et comment réussir l'élargissement ? L'élargissement de l'Union Européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, que la chute du mur de Berlin a libérés de l'esclavage communiste et qui veulent retrouver en Europe une place conforme à leur histoire, à leur culture, à leur civilisation, est généralement reconnu comme un devoir moral et comme une nécessité politique pour assurer la stabilité, la sécurité et la paix sur notre continent.

Dès 1960 Robert Schuman l'avait prévu et affirmé avec un sens presque prophétique de l'Histoire : « Nous devons faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y accueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'ils ont subies jusqu'à présent, nous demanderaient leur adhésion et notre appui moral. Depuis de longues années nous avons douloureusement ressenti la ligne de démarcation idéologique qui coupe l'Europe en deux. Elle a été imposée par la violence. Puisse-t-elle s'effacer dans la liberté !

Nous considérons comme partie intégrante de l'Europe vivante tous ceux qui ont le désir de nous rejoindre dans une communauté reconstituée... Nous leur devons l'exemple d'une Europe unie et fraternelle. Chaque pas que nous faisons dans ce sens constituera pour eux une chance nouvelle. Ils auront besoin de nous dans l'immense tâche de réadaptation qu'ils auront à accomplir... La Communauté européenne sera la base solide d'une coopération féconde et pacifique. Ainsi s'édifiera une Europe nouvelle, prospère et indépendante. Notre devoir est d'être prêts. »

Des négociations sont en cours – arrivées déjà à hauteur de 30% dans l'examen des dossiers – avec les premiers candidats à l'adhésion : Pologne, Hongrie, République Tchèque, Estonie et Slovaquie, plus Chypre. Au Conseil européen d'Helsinki on a décidé de les conduire en même temps avec la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie, les autres Pays Baltes et Malte, et on a reconnu la Turquie comme candidat à l'adhésion. Cela signifie que l'Union européenne pourrait s'étendre à 27 ou à 30 pays, voire davantage. Un tel élargissement serait sans commune mesure avec ceux qui ont été réalisés jusqu'à présent.

Peut-on raisonnablement croire qu'il sera possible de continuer à 30 la politique d'intégration communautaire

commencée en 1951 ? L'Europe des quinze fonctionne déjà moins bien que l'Europe des douze. L'Europe des trente risque de ne plus marcher du tout – en réalité de se réduire à une vaste zone de libre échange, ce que nous avons constamment refusé dès l'origine.

Pense-t-on qu'il sera possible de continuer la politique agricole commune à trente ? Pense-t-on qu'il sera possible de poursuivre l'action des fonds structurels ? Compte tenu des différences de niveau entre l'Union Européenne et l'ensemble de ces pays sans compter la Turquie – ils représentent globalement 20% de la population de l'Union, mais seulement 5% de son PNB – cela veut dire ou bien que l'élargissement coûtera extrêmement cher, ou bien si l'on dit " no money more ", que l'on devra déshabiller Pierre pour habiller Paul, au détriment de la politique agricole commune, qui sera renationalisée, des pays de l'Europe du sud et du bassin méditerranéen et des pays les plus pauvres du sud de la planète, en particulier de l'Afrique.

Cette nouvelle union n'aurait plus rien d'une communauté. Ce serait un espace commercial. Peut-elle constituer une union politique défendant un modèle de société, des valeurs partagées, une civilisation commune ? Pourrait-elle devenir un acteur influent dans un monde économiquement globalisé et politiquement « multipolaire », une puissance capable d'y faire prévaloir ses valeurs humanistes ? J'en doute fort. Le risque est clair : c'est celui de la dilution, de la paralysie et d'un retour au passé.

Dans un article récent, un éminent européen, mon ami Michel Albert, qui milite à nos côtés depuis toujours, conclut : « Quelle est la question cruciale pour l'Europe ? De deux choses l'une ou bien cet élargissement entraînera un ramollissement des capacités de décision qui débouchera sur un capitalisme sans loi, des résurgences nationalistes dont Jörg Haider donne peut-être l'avant goût ; ou bien l'Europe politique accèdera à l'existence par la fédération de ses Etats, la décentralisation de ses pouvoirs, et la renaissance généreuse des particularités, des personnalités locales et sociales de toute nature. » Telle est pour nous, Européens, le choix.

Soyons en bien conscients : l'Europe n'est pas irréversible, elle est l'œuvre de la volonté. Lorsqu'il n'y a plus de volonté il n'y a plus d'Europe.

La réforme des institutions

Il y a un impératif préalable à la mise en œuvre de l'élargissement : la réforme des institutions. Comme l'a dit avec force Madame Nicole Fontaine devant le Sénat français : « Ne nous y trompons pas : les réformes appelées par l'élargissement qui n'auront pas été identifiées et réalisées avant les premières adhésions des nouveaux membres

seront plus difficiles ensuite, sinon impossibles. Plus tard, il sera trop tard. »

L'expérience a montré l'incapacité de la coopération intergouvernementale à construire une Europe solide. Certains voudraient nous y faire revenir à la faveur d'un affaiblissement temporaire de la Commission européenne

et d'une panne du moteur franco-allemand. Ce serait là une tentation mortelle.

Une conférence intergouvernementale s'est mise au travail. Elle doit déboucher sur des conclusions à Nice, en forme de traité, à la fin de l'année. Va-t-elle se limiter aux trois problèmes laissés en suspens par le Conseil européen d'Amsterdam : la composition de la commission, qu'il importe de ne pas affaiblir, la pondération des voix au conseil, la limitation des décisions soumises à l'unanimité au conseil (la majorité doit devenir la règle et l'unanimité l'exception) ? Ce serait là très insuffisant. Ces réformes limitées, et déjà très difficiles, sont indispensables pour l'application des traités de Maastricht et d'Amsterdam. Mais elles ne sont pas au niveau de ce qui sera nécessaire pour réussir l'élargissement.

Il faudrait y ajouter au moins trois réformes complémentaires.

Tout d'abord une simplification des textes permettant de les rendre plus lisibles, et leur hiérarchisation entre des principes constitutionnels, dont la révision exigerait un accord unanime et la ratification par les parlements nationaux, et des textes d'application susceptibles d'être révisés par une majorité qualifiée au conseil des ministres avec l'avis conforme du parlement européen. Faute de quoi les révisions nécessaires deviendront pratiquement impossibles.

En second lieu, il est nécessaire d'assouplir les conditions des coopérations renforcées prévues par le traité d'Amsterdam et d'en étendre l'application à la politique étrangère et de sécurité commune. Cela signifie la constitution d'une avant-garde de pays résolus à aller de l'avant, en particulier en matière de politique étrangère et de défense, et qui veulent s'en donner la capacité. Le critère de la différenciation doit être l'intensité de la volonté politique. Et, bien sûr, il faudra veiller à ce que l'avant-garde ne se sépare pas du reste de la troupe. J'imagine qu'elle pourrait être formée au départ par les pays fondateurs de la Communauté auxquels se joindraient l'Espagne et le Portugal. Mais un pays comme la Pologne peut y avoir sa place.

Le problème n'est pas simple : en matière économique, cette avant-garde existe ; c'est le groupe des pays de l'Euro. Malheureusement, l'Angleterre, qui est aujourd'hui dans l'avant-garde en matière de défense, n'est pas et ne sera pas avant longtemps dans l'avant-garde monétaire...

Quoi qu'il en soit, je pense que les grandes politiques communes de l'avenir seront à géométrie variable.

Un troisième ensemble de réformes touche aux relations entre les institutions européennes, trop souvent perçues comme lointaines et technocratiques, et les citoyens. A cet égard l'adoption d'une charte des droits fondamentaux des citoyens, en cours d'élaboration, me paraît importante pour réduire ce fossé. De même une réforme du mode d'élection des parlementaires européens serait de nature à les rapprocher de leurs électeurs.

Je suis de ceux qui pensent que l'Europe a besoin d'une Constitution, ou d'un pacte constitutionnel, qui dise clairement dans un texte lisible par tous qui fait quoi, et quel pouvoir les citoyens se voient reconnaître dans cet ensemble, et il faut dire clairement quel est l'objectif à moyen terme de l'Union européenne : ce doit être une Fédération d'un type nouveau. Le mot fédéral est souvent mal compris en France : il est beaucoup plus familier à nos amis italiens. Il doit être expliqué clairement aux Européens. Comme le dit justement François Bayrou, président de l'UDF, " le mot fédéral signifie non pas un super-Etat qui décide de tout, mais bien au contraire la protection des différences et l'assurance que l'échelon national, régional ou local se voit garanti dans son autonomie pour tout ce qui relève de lui. C'est la vraie démocratie. La seule qui va dans le sens de l'œuvre immense, de l'œuvre d'avenir de Robert Schuman. " Je ne doute pas que nos amis italiens partageront cette conclusion.

« **L'unité dans la diversité** » C'est la devise choisie pour l'Europe à la suite d'un grand concours auquel ont participé des milliers de jeunes écoliers. C'est la définition même d'une Europe fédérale.

Le jury a hésité à préférer cette devise à une autre qui avait le mérite de rappeler les finalités fondamentales et l'identité de l'Union Européenne : « paix, démocratie, et solidarité ».

J'ajouterai personnellement que l'Europe ne pourra pas relever les défis redoutables qui l'attendent au seuil d'un nouveau millénaire sans un retour à l'esprit des «pères fondateurs» de la Communauté Européenne. Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et d'autres encore ont su, dans une démarche à la fois réaliste et novatrice, allier la mystique et la politique. Inspirons-nous de leur exemple !

Jacques Mallet

RÉUNION DES ASSOCIATIONS ISSUES DE NOTRE FAMILLE D'ESPRIT (24 mai 2000)

Le souhait avait été exprimé par plusieurs dirigeants de l'Amicale du MRP de réunir les associations issues de la même famille d'esprit pour mieux valoriser sa mémoire et transmettre son idéal aux générations qui nous suivent.

Henri Pומרol avait fait à ce sujet des propositions à notre dernière assemblée générale, qui avaient donné lieu à débat.

Estimant que cette initiative serait mieux acceptée par nos partenaires si elle n'émanait pas de notre Amicale, **Fernand Chaussebourg** avait suggéré de faire appel à une haute personnalité, connue et respectée de tous en raison des respectabilités qui ont été les siennes : M. Bernard Beck, ancien premier président de la Cour des comptes. C'est ce qui a été décidé.

M. Beck a accepté d'envoyer sous sa signature une lettre d'invitation à une première réunion. Les réponses de toutes les associations invitées ont été favorables.

Cette réunion a eu lieu le 24 mai dans les locaux de la

Fondation Robert Schuman, sous la présidence de Louis Jung, président d'honneur de la Fondation (M. Beck se trouvant empêché). Toutes les associations conviées y ont pris part (voir liste annexe).

Dans son exposé liminaire, **Louis Jung** s'est félicité de cette réunion. En cette année où nous venons de célébrer le cinquantième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, l'idéal démocrate chrétien est mal défendu. **Charles Delamarre** a rappelé le projet de relance de la revue préparé avec **Jean Aubry** auquel la Fondation était prête à apporter son soutien financier.

Henri Pומרol est intervenu pour présenter les propositions qu'il avait faites à notre dernière Assemblée générale et que celle-ci n'avait pas adoptées. Ces propositions sont destinées à assurer la conjugaison des efforts entre les associations issues de notre famille d'esprit : par exemple organisation de colloques ou de rencontres, édi-

tion de publications communes, regroupement de livres, documents et archives en un lieu commun qui pourrait être la Fondation Robert Schuman et à cette fin création d'une «coordination» restreinte se réunissant deux ou trois fois par an. Après une expérience de deux ou trois ans on pourrait envisager de donner à cette coordination une assise plus stable.

Fernand Chaussebourg a souligné qu'Henri Poumerol s'exprimait à titre personnel. Il estime qu'il ne faut pas chercher aujourd'hui à imposer ses vues. Cette première réunion ne peut être «décisionnelle». Chaque association devra réfléchir à l'utilité d'actions concertées et l'on conviendra d'une autre réunion.

Jean-Marie Mayeur a rappelé que l'Institut Marc Sangnier était un lieu de recherches historiques, à partir des archives de la famille Sangnier. Nos locaux sont trop exigus pour accueillir le dépôt d'autres archives ou une grande bibliothèque. L'exemple du Parti démocrate chrétien flamand est significatif : les archives du «CREDOC» occupent entièrement les vastes locaux d'une ancienne abbaye. Jean-Marie Mayeur se réjouit de cette réunion d'information. Il souhaite qu'on associe à nos prochaines réunions, deux autres associations : «la Fraternité Edmond Michelet» et les «Amitiés Louis Terrenoire».

Jean Seitlinger a indiqué que la Fondation Robert Schuman n'avait pas de place pour accueillir une bibliothèque ou des archives.

Jacques Mallet a résumé la position qui avait été définie par l'Amicale du MRP à l'égard de cette réunion qu'elle a beaucoup souhaitée. Cet objectif est d'entamer avec pragmatisme une coopération pratique entre nos associations. Une prochaine réunion pourrait, après consultation de leurs membres, en définir les premières manifestations concrètes. Il a donné à titre d'exemple la diffusion qui va être faite par Catherine Bruno de l'ouvrage sur Jean Lecanuet à toutes les associations.

Monique Badénès, qui s'est félicitée de cette rencontre amicale, a noté que «l'Institut Alain Poher» ne

réunissait pas que des démocrates chrétiens.

Bernard Billaud a précisé que l'association des amis de Georges Bidault disposait d'un «fond» privé de documents, limité. Le reste a été envoyé aux Archives nationales. Il a insisté sur le fait que son association ne compte pas que des démocrates chrétiens et qu'il doit en tenir compte. Il a approuvé l'objectif d'une coopération technique et pratique entre les diverses associations mais il a insisté : «Notre collaboration doit rester pratique». Il faut se concerter, s'informer mutuellement. Certaines actions communes peuvent être envisagées pour illustrer la mémoire des hommes de notre esprit. On n'a pas assez souligné par exemple que le «plan Schuman» aurait pu s'appeler «plan Bidault», celui-ci étant alors président du Conseil.

Fernand Chaussebourg a approuvé complètement cette approche.

Tirant les conclusions de cette réunion qu'il jugeait très encourageante, Louis Jung a proposé d'en tenir une seconde à l'automne en un autre lieu. Ce pourrait être dans les locaux de l'Institut Marc Sangnier. Cette suggestion a été approuvée.

Participants à la réunion du 24 mai

• **Fondation Robert Schuman** : Louis Jung, président d'honneur, Jean Seitlinger, vice-président.

• **Institut Marc Sangnier** : Jean-Marie Mayeur, président du Conseil scientifique de l'Institut, Marie-Louise Gaultier-Voituriez, archiviste de l'Institut.

• **Amicale du MRP** : Jacques Mallet, président, Fernand Chaussebourg, Henri Poumerol.

• **Association des amis de Georges Bidault** : Bernard Billaud, président, Charles Merveilleux du Vignaux.

• **Association des amis du Centre démocrate Jean Lecanuet** : Charles Delamarre, trésorier, Catherine Bruno.

• **Institut Alain Poher** : Monique Badénès, secrétaire générale.

• **France Forum** : Jean Aubry, Charles Delamare.

Aux rencontres du 1^{er} avril à Paris sur « LES ENFANTS DU SILLON »

l'intervention de Josette Buchou

Nous avons publié dans notre numéro précédent la communication faite par Jacques Mallet au nom de la revue " France-Forum " aux rencontres organisées au Musée Social, le 1er avril dernier, par divers groupements et publications sur le thème " L'héritage de Marc Sangnier, un ferment pour demain ? "

Voici l'intervention qu'y a faite Josette Buchou, membre du Bureau de l'Amicale du MRP, ancienne militante de l'Equipe rurale du MRP.

Simplement, je voulais vous faire remarquer que les Sillons Ruraux n'ont fait l'objet d'aucune intervention au cours de cette Table Ronde et peut-être de ce colloque. Or, dans quelques départements, ces Sillons ont été très actifs et le sont encore. Par exemple en Bretagne et en Bourgogne. C'est dans cette dernière région que se tint en 1908 le Congrès des Laumes. Les conclusions de ce Congrès préfiguraient déjà ce que fut plus tard la politique agricole d'après-guerre ou des années 60. Je cite, entre autres : le statut du fermage, l'appropriation sociétaire des

terres, l'exploitation communautaire (les gaec), etc.

Ces dernières années, des colloques regroupant de cent à cent cinquante personnes (le double ou le triple de la rencontre de cet après-midi) se sont tenus en Bourgogne. A toutes fins utiles, je vous signale qu'une étude a déjà été faite sur les Sillons de Bretagne et qu'une autre est en cours sur ceux de Bourgogne. Leurs auteurs auraient été tout à fait capables de nous en présenter des extraits.

Petit Journal de notre Collecte

Entre le 1er avril et le 15 juin 2000, nous avons reçu les dons suivants pour notre bulletin « Le MRP vous parle ! »

	Francs		Francs
• CHEFDEVILLE Hervé, Boulogne-Billancourt	100	• MORETTI Joseph, Ajaccio	100
• de COCCOLA Sœur Marie-Cyrille Paris 9 ^e	300	• SEITLINGER Jean, Rohrbach (Moselle), (3 ^e don)	300
• FOSSET André, Sèvres, (2 ^e don)	1.000	• Union Centriste, Paris	50.000
• GYRE Raymond, Croix	200		

En outre, nous avons reçu des dons de trois amis qui désirent garder l'anonymat pour la somme de 400 francs.

Au total, dons reçus durant ces 2 mois et demi : 52 400 francs

Merci à tous ! Importants ou modestes, tous les dons prouvent notre solidarité

Où en sommes nous ?

Depuis son ouverture, en octobre 1998, il y a 20 mois et demi, **notre collecte de dons nous a rapporté 184.550 francs** (somme dans laquelle figurent, pour 100.000 francs, deux dons de l'Union Centriste).

C'est grâce à cette collecte que nous avons pu assurer la parution du bulletin «Le MRP vous parle».

C'est grâce à sa poursuite que nous pourrions continuer.

Pour consolider le financement du bulletin LA COLLECTE DE DONN RESTE OUVERTE

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE REPRÉSENTANT VOTRE DON
à l'ordre de : "AMICALE DU MRP",
REPLISSEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT
à AMICALE DU MRP 133 BIS RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS.

- Vos nom et prénom :
- Votre adresse :
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publions dans le bulletin, cochez cette case

"Le MRP vous parle !" n°86

BULLETIN DE COTISATION ET D'ABONNEMENT 2000

- COTISATION à l'Amicale du MRP et abonnement au bulletin "Le MRP vous parle !"	200 F	Numéro 86
- Cotisation seule :	120 F	<i>Rayer les mentions inutiles</i>
- Abonnement seul :	100 F	

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Amicale du MRP.**

Prière d'adresser le bulletin et le chèque à : Amicale du MRP 133 bis rue de l'Université 75007 Paris

HISTOIRE SECRÈTE DES PARLEMENTAIRES MRP

Encore ? Ah, non, ça suffit ! Ne pourriez-vous pas changer de disque ? Ces exclamations, nos lecteurs les pousseront sans doute en découvrant les procès-verbaux des dix-neuf réunions tenues par le Groupe MRP de l'Assemblée Nationale durant le mois de juillet 1950, notamment celles des 4, 12 et 13 juillet.

Ils auront en partie raison. Les députés MRP, en juillet 1950, font une crise d'identité, comme durant l'été 1948 après la chute du Gouvernement Schuman (voir nos numéros 78 et 79), comme durant l'automne 1949 après la chute du Gouvernement Queuille (voir notre numéro 83), comme durant le printemps 1950, alors que Georges Bidault dirige le Gouvernement (voir notre numéro 85).

Ils auront en partie tort, car il y a du changement au Groupe MRP. Pour la première fois, en effet, plusieurs élus précisent au cours des réunions qu'ils ont reçu de leur fédération un mandat : celui de maintenir le MRP dans sa vocation et de ne pas composer avec les vieux partis attachés aux vieilles pratiques parlementaires. C'est le signe que les militants du MRP n'ont pas perdu la foi dans leur engagement politique ; c'est le signe, au surplus, qu'il existe encore dans la France qui se reconstruit un électorat populaire et d'inspiration chrétienne qui s'inquiète des prétentions revanchardes de la Droite et ne fait pourtant pas confiance ni au PC, bien sûr, ni à la SFIO.

En outre, la dérive de la majorité de Troisième Force vers la droite n'est plus dénoncée, au sein du Groupe, spécialement par le courant des Equipes Ouvrières, mais aussi par des élus réputés pour leur modération ; tel Robert Lecourt, ancien (et futur) président du Groupe, qui voit dans le Gouvernement Pleven (formé le 12 juillet 1950) " le cabinet le plus à droite de la législature. " Preuve que le MRP n'est pas dupe de " l'emballage " utilisé par la SFIO pour tenter de justifier qu'après avoir quitté le Gouvernement Bidault et l'avoir abattu elle accepte de participer à un Gouvernement Pleven, où le Rassemblement des Gauches Républicaines (radicaux et UDSR), contrairement à son nom, joue le rôle de la Droite dans les domaines économique et social avec plus d'efficacité que les groupes modérés, parce qu'il compte dans ses rangs des personnalités de plus grand talent.

Oui, le Groupe MRP le sent : dans l'ensemble de la classe politique, il reste " le nouveau ", le gêneur qui refuse de se plier aux vieux carcans, aux vieilles barrières, aux vieilles exclusives de la Troisième République. Pis encore : il ne veut pas du bon vieux scrutin d'arrondissement à deux tours ! Il sait que le Gouvernement Pleven - c'est dit dans ses réunions- est le résultat d'une entente politique anti-MRP conclue entre les radicaux et les socialistes. Avec 46 députés (dont 42 votent l'investiture de Pleven), les radicaux ont 8 ministres ou secrétaires d'Etat ; avec 99 députés (dont 98 votent l'investiture) les socialistes en ont 9 ; avec 146 députés (dont 144 votent l'investiture), le MRP en a 9, lui aussi. Ensemble, radicaux et socialistes ont 145 députés et 17 membres au Gouvernement ; avec 146 députés, le MRP en a 9, soit la moitié.

Le renouveau des partis, attendu de la Libération, est en panne. Et Pleven, homme nouveau lui-même, fuit les questions qui lui sont posées à ce sujet. Responsable ? Il n'est ni radical ni socialiste ; chez lui, en Bretagne, il passe pour un RPF ; au Palais-Bourbon, il fait dire qu'il est en confiance avec les socialistes. Ah, les charmes des petits groupes-charnières !

Dans ces conditions, que doit faire le Groupe MRP, ce 12 juillet 1950, jour J pour " l'expérience " Pleven ? Dans un langage tranchant comme un coup de sabre, Fernand Mauroux, député du Gers, déclare à la réunion de l'après-midi : " En votant contre, nous relançons une crise ministérielle qui nous paraît déjà interminable ; en votant pour, nous ouvrons une crise politique larvée et dangereuse, qui, de toute façon, risque de nous réduire à l'impuissance. "

Le lendemain, 13 juillet, Fernand Mauroux s'abstient, avec six autres députés MRP, dans le scrutin sur la composition du Gouvernement Pleven. Il n'a pas pu faire le choix qu'il avait lui-même si bien décrit. Et 135 députés MRP (sur 146) votent pour.

Ont-ils raison ? Pas question pour nous de prononcer un jugement ! Nous sommes là pour raconter l'histoire secrète des parlementaires MRP et la faire connaître à nos lecteurs...

Jacques Parini

... Et si vous souhaitez, amis lecteurs, pouvoir lire la suite de cette histoire secrète, n'hésitez pas à participer à notre collecte de dons, car c'est de vos dons que dépend la survie du bulletin "Le MRP vous parle ! "

CALENDRIER

• **1^{er} juillet.** La résistance des troupes sud-coréennes s'étant effondrée, Truman décide d'autoriser l'intervention des troupes terrestres américaines contre l'armée nord-coréenne.

A l'ONU, à New York, on délibère depuis le 26 juin sur la guerre de Corée. Le 27 juin, en l'absence du délégué soviétique, le Conseil de sécurité a décidé de prendre des sanctions économiques et militaires contre la Corée du Nord. Le 1^{er} juillet, 33 pays adhèrent à cette décision. La Grande-Bretagne, l'Australie, les Pays-Bas promettent une aide militaire. Le 7 juillet, par 7 voix et 3 abstentions, le Conseil de sécurité confie aux Etats-Unis le soin de désigner le commandant en chef des forces de l'ONU en Corée ; le 10 juillet, Truman désigne Mac Arthur.

En France, à Pau, la Conférence France-Vietnam-Cambodge-Laos commence à travailler sur le transfert de l'Administration française aux administrations des trois pays. Elle a été ouverte le 29 juin par une déclaration de Jean Letourneau, ministre de la France d'outre-mer dans le Gouvernement Bidault, démissionnaire depuis le 24 juin à la suite du refus de confiance de l'Assemblée Nationale.

- Il s'agit de trouver, déclare le ministre à l'adresse des délégués des trois Etats, dans une confiante collaboration avec vous, les solutions techniques qui assurent l'indépendance de vos Etats au sein d'une Union française parfaitement cohérente.

A Paris, la Commission exécutive du MRP accepte la participation au gouvernement qu'Henri Queuille a mission de former par 17 voix contre 10 (d'après le procès-verbal de la réunion du Groupe MRP tenue le 1^{er} juillet à partir de 18 heures - 59^{ème} réunion de l'année 50).

• **2 juillet.** A 19 heures 45, Henri Queuille présente son gouvernement à Vincent Auriol, président de la République. Caractéristiques : pas de socialistes, 12 radicaux, 12 MRP ; Paul Reynaud ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés (Vietnam, Cambodge, Laos) et des Affaires d'Extrême-Orient. C'est la deuxième rentrée au gouvernement de l'ancien président du Conseil de la Troisième République ; la première a eu lieu en juillet et août 1948 dans le Gouvernement André Marie, au ministère des Finances.

• **4 juillet.** Le Gouvernement Queuille se présente devant l'Assemblée Nationale. A 19 heures 25, la confiance lui est refusée par 334 voix contre 221. Dans les «contre», il y a 10 MRP ; parmi les abstentionnistes, on trouve 34 MRP (sur 146). Sans les socialistes, la Troisième Force est minoritaire. Et ce n'est pas une découverte...

• **A partir du 3 juillet et pendant plusieurs semaines.** Nombreux attentats à Saïgon contre des Français et des Vietnamiens. Le gouvernement vietnamien, dirigé par Tran Van Huu, mène une action vigoureuse contre les réseaux du Viet-Minh : 30 chefs de ces réseaux - dont le «chef de la Sureté d'assaut» sont arrêtés.

Nommé ambassadeur des Etats-Unis auprès des Etats Associés, M. Heath parcourt l'Indochine. Il annonce une

aide en médicaments.

Le 15 juillet, un autre diplomate américain, M. Melby, arrive à Saïgon à la tête d'une mission militaire.

• **5 juillet.** Vincent Auriol confie à Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, une «mission d'information» en vue d'élaborer un programme commun aux groupes de la majorité de Troisième Force.

• **6 juillet à 1 heure du matin.** Guy Mollet, qui a reçu les représentants de tous les groupes intéressés, déclare qu'il a réalisé ce programme et que sa mission est achevée.

• **7 juillet.** Le Groupe socialiste accepte le programme commun que lui propose Guy Mollet et manifeste ainsi son désir de rentrer dans la majorité, qu'il a quittée le 24 juin, deux semaines plus tôt, en faisant tomber le Gouvernement Bidault.

• **11 juillet.** Appelé par Vincent Auriol pour former le nouveau gouvernement, René Pleven reçoit l'investiture de l'Assemblée Nationale, avec 373 voix pour et 185 voix contre.

René Pleven dirige l'UDSR - composante du RGR -, avec François Mitterrand, dans une discorde permanente.

Après la création du RPF, en 1947, il a cru à un retour rapide du Général de Gaulle au pouvoir. Il a tenté de favoriser le ralliement au général d'une partie de la majorité de Troisième Force (modérés, radicaux et MRP). Il s'est heurté à de fortes résistances, sauf chez les radicaux, entraînés en 1949-1950 par le radical-RPF Edouard Daladier. Il a suscité une grande méfiance, notamment au MRP (voir les déclarations de Robert Lecourt devant le Groupe en 1949 et l'intervention, pleine de réserves, de François de Menthon, lors du débat d'investiture du 11 juillet 1950). A partir du printemps 1950, il confesse son erreur de stratégie et constate que la seule majorité existant à l'Assemblée Nationale, avec ses épreuves et ses crises internes, est celle de la Troisième Force. C'est ce ralliement et le fait qu'il n'est membre ni du Parti radical, ni du MRP, ni de la SFIO, qui lui valent d'être choisi par le président de la République. Pour les gaullistes, ce ralliement est un revirement qui n'est pas à l'honneur de son auteur : dans le débat qui va avoir lieu au Palais-Bourbon, le 13 juillet, sur la composition du gouvernement, le gaulliste René Capitant l'apostrophe en ces termes qu'il considère comme méprisants : «Vous êtes devenu le chef de la Troisième Force !»

• **12 juillet.** A 18 heures, Pleven présente son gouvernement à Vincent Auriol. Composition : 9 SFIO, 9 MRP, 8 radicaux, 3 UDSR, 2 Indépendants, Maurice Petsche (non-inscrit), 1 UDI (ex-MRP) André Guillant.

• **13 juillet.** L'Assemblée accepte la constitution du nouveau gouvernement par 329 voix (373 deux jours plus tôt pour l'investiture) contre 224.

• **20 juillet.** Réunion à Fontainebleau des ministres de la Défense occidentaux.

• **26 juillet.** A l'Assemblée Nationale, Pleven parle de la tension internationale provoquée par la guerre de Corée. Les Américains invitent leurs alliés occidentaux à renforcer

cer leurs armées et demandent un réarmement de la République Fédérale d'Allemagne. Redoutant d'alarmer la population, le président du Conseil reste prudent ; il déclare qu'il veille à ne pas déséquilibrer l'économie française par une surcharge fiscale et qu'il ne veut pas faire un choix encore non indispensable «entre le beurre et les canons».

Le même jour, à l'Assemblée, Robert Schuman expose les premiers résultats de sa Déclaration du 9 mai sur la création d'une Haute Autorité Européenne du charbon et de l'acier et précise ses objectifs en les rattachant à l'actualité : «Nous voulons rendre toute guerre entre la France et l'Allemagne non seulement impossible, mais matériellement impossible... Nous voulons créer des conditions de vie meilleures pour tous les peuples associés... Nous voulons montrer la voie par la création d'autorités supranationales...» Il sollicite néanmoins une augmentation des crédits militaires de 16%.

• **27 juillet.** Au nom de la SFIO, Guy Mollet approuve l'intervention de l'ONU en Corée et le projet d'aide militaire de la France.

• **5 août.** L'Assemblée nationale achève la discussion des divers budgets pour 1950, ministère par ministère, et du projet des «voies et moyens» (les recettes et les économies) ; elle se sépare jusqu'au 17 octobre.

• **17 août.** Conférence de presse du Général de Gaulle.

« L'alerte mondiale a fait voir que le territoire (français) est découvert, qu'il n'existe aucune organisation valable de défense européenne... »

« Il faut refaire nos armées sur terre, sur mer et dans les airs ; oui, des armées qui soient à nous... »

« Cette plaie affreuse (le séparatisme communiste) a pour cause profonde le système en vertu duquel les travailleurs ne sont que des salariés. Il s'y ajoute la perpétuelle défaillance des pouvoirs à l'égard de ceux qui exploitent l'injustice sociale pour préparer l'invasion... »

« Nous avons à rassembler l'Europe... Il y faut comme base une entente pratique franco-allemande... (1) Il y faut aussi des institutions européennes procédant du vote direct des citoyens de l'Europe et disposant, dans les domaines de l'économie et de la défense, de la part de souveraineté qui leur sera déléguée par les Etats participants... »

« Devant les périls qui montent, je déclare quant à moi être prêt à porter une fois de plus la charge du pouvoir... »

• **23 août.** Paul Bacon, ministre du Travail, fait adopter par le Conseil des ministres un décret (n°50-1029) portant fixation du Salaire National Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), en application de la loi du 11 février 1950 relative aux conventions collectives de travail (qui permet la libre discussion des salaires).

• **31 août.** Le Gouvernement étudie un projet allongeant à 18 mois la durée du service militaire.

• **2 septembre.** Dans un discours à Strasbourg, Pleven se prononce contre la renaissance d'une armée allemande.

• **5 septembre.** Pour financer un accroissement des moyens militaires de la France, le Gouvernement élabore

un nouveau plan d'économies budgétaires de 67 milliards, dont 13 dans l'exercice 1950 et 54 en 1951.

• **7 septembre.** Pour consolider la cohésion de la majorité de Troisième Force, Pleven reçoit à déjeuner à Matignon les présidents des groupes qui le soutiennent et un ministre par groupe (Letourneau pour le MRP) : Lussy (SFIO), de Menthon (MRP), Jean-Paul David (radical), Laniel (PRL), Temple (Indépendant), Pierre Chevallier (UDSR), Paul Autier (Action paysanne), Senghor (Indépendant d'outre-mer), Viard, ex-MRP (UDI).

• **11 septembre.** Truman invite l'Europe occidentale à former 60 divisions opérationnelles, dont 10 allemandes.

• **12 septembre.** A New-York, ouverture d'une conférence des Trois (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) qui va durer jusqu'au 25 septembre. Conclusion : "Les gouvernements alliés considèrent que leurs forces en Allemagne ont, outre leurs devoirs d'occupation, une importante mission : en tant que force de sécurité, elles sont chargées d'assurer la protection et la défense du monde libre, qui comprend la République fédérale allemande et les secteurs occidentaux de Berlin... Ils regardent toute attaque contre la République fédérale ou contre Berlin, d'où qu'elle vienne, comme une attaque dirigée contre eux-mêmes. " Robert Schuman dirige la délégation française.

• **Du 14 au 17 septembre.** Congrès du Parti radical à Deauville. L'unité du parti semble retrouvée, du moins pour un temps. Les délégués réclament le libéralisme économique et un scrutin à deux tours pour l'élection des députés. Herriot est réélu président.

• **Du 15 au 29 septembre.** Contre-offensive alliée, très puissante, en Corée, après un débarquement en force à Inchon. Le 29, Mac Arthur réinstalle le gouvernement sud-coréen à Séoul.

• **19 septembre.** Etablissement d'une Union européenne des paiements entre dis-sept pays.

A Paris, la Commission exécutive du MRP se prononce contre un mode de scrutin à deux tours et demande que la réforme électorale (réclamée par les radicaux) soit précédée par un pacte d'ensemble (sur tous les problèmes) de la majorité.

Le radical Giacobbi, ministre chargé de la réforme électorale, entreprend des consultations avec les représentants des groupes de la majorité et parle de combiner scrutin majoritaire et représentation proportionnelle.

• **26 septembre.** La cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies s'est ouverte le 19. Le 21, Acheson et Vychinski s'affrontent durement. Le 26, Robert Schuman déclare que la France est toujours prête à toutes les conciliations et à toutes les discussions ; qu'elle a dû assurer sa sécurité dans un monde dangereux, où la paix est menacée par l'action des partis communistes. " Les paroles de paix sont vaines tant qu'il existe une menace contre la liberté des peuples ", dit-il. Il invite l'URSS à renoncer à son expansion idéologique.

• **28 septembre.** Le Conseil des ministres fixe la composition de la Commission de réforme scolaire (réclamée par le MRP) et en confie la présidence à Paul Boncour, ancien président du Conseil sous la Troisième République, âgé de 77 ans (il décèdera en 1972 à 98 ans et 8 mois).

(1) *Pas un mot sur le Plan Schuman du 9 mai.*

SAMEDI 1^{er} JUILLET à 1 heure 30

Le Groupe MRP votera l'investiture d'Henri Queuille

C'est, dans la nuit, la 58^e réunion de l'année. Elle est présidée par François de Menthon, comme la plupart des réunions du Groupe.

Lionel de Tinguay (Vendée). – Je voterai l'investiture parce que M. de Sesmaisons (RPF – Loire Inférieure) a saisi au vol l'affirmation de M. Queuille relative au problème scolaire.

Georges Coudray (Ille-et-Vilaine). – Je remercie de Menthon pour son intervention à la tribune. Mais je ne voterai pas l'investiture parce que M. Queuille, à mon avis, n'a pas répondu de façon satisfaisante sur la question scolaire.

Georges Bidault. – Certes, les réponses de M. Queuille ont été évasives. Mais je fais remarquer que le PRL va voter pour, en raison précisément, de ce que de Menthon a déclaré. Les socialistes, également, vont voter pour. Le MRP peut-il être le seul à refuser ses voix ? Bien sûr, nous ne sommes pas responsables de la crise, mais nous ne devons pas dire : « Nous pouvons faire ce que les païens font », sinon nous perdons notre raison d'être. M. Queuille n'a rien dit de provocant ni d'exclusif. Il est possible de travailler avec lui. Il ne doit pas y avoir carence de gouvernement dans la conjoncture actuelle.

Joseph Dumas (Seine). – Je ne voterai pas l'investiture de M. Queuille parce que le scénario de la crise s'est déroulé comme je l'avais prévu, c'est-à-dire comme toutes les crises précédentes.

Francisque Gay (Seine). – C'est précisément parce que de Menthon a été ferme et précis qu'il faut voter pour.

Pierre-Henri Teitgen (Ille-et-Vilaine). – Oui, en raison des réponses évasives de M. Queuille, c'est le vote du MRP qui doit donner le sens de ses réponses. Si nous votons contre, cela signifiera que M. Queuille nous a dit « non ». Or M. Queuille ne nous a pas dit « non ».

Marcel Poimboeuf (Vosges). – M. Queuille invoque la situation internationale quand on lui parle de réforme scolaire, mais il ne l'invoque pas lorsqu'il parle de réforme électorale. On reprochera au MRP de se contenter d'un effet spectaculaire.

Robert Schuman. – J'estime que les réponses de M. Queuille ont été satisfaisantes, ou à peu près, sauf sur la question scolaire. Toutefois, ce que le MRP a acquis ce soir c'est la reconnaissance du problème scolaire et la nécessité d'entreprendre de le résoudre. M. Queuille n'a pas écarté la commission d'étude. Nous devons agrandir la brèche qui vient

ainsi d'être faite. Si nous sommes hostiles ce soir à M. Queuille, les radicaux seront heureux d'annuler ce qu'ils ont accordé.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). – Il faut voter pour afin de faire admettre que M. Queuille a répondu favorablement à notre proposition de commission d'étude.

Raymond Moussu (Indre-et-Loire). – Je suis contre car M. Queuille n'a rien dit sur le problème agricole.

Mohamed Bentaieb (Alger). – M. Queuille n'a pas répondu à mes questions sur le problème algérien.

François de Menthon. – Si le MRP vote l'investiture, il marquera ses positions et il sera plus fort pour les faire admettre. S'il ne la vote pas, il sera désarmé pour imposer ses volontés. Mais l'investiture n'est que le premier acte et nous devons discuter ensuite, très sérieusement, de la participation. Nous ne sommes pas liés au point d'admettre cette participation tout de suite.

Consulté, le Groupe décide de voter l'investiture de M. Queuille par 60 voix contre 6 et 14 abstentions.

N.B. Le chiffre de 80 participants au scrutin est exceptionnel dans l'histoire des votes du Groupe.

En séance publique, le 1^{er} juillet, M. Henri Queuille obtient l'investiture par 363 voix contre 208.

Il s'agit là de la majorité de Troisième Force élargie sur la droite mais comprenant encore les socialistes. Est-elle viable ? On saura que non trois jours plus tard.

Votent pour : 130 MRP sur 146 : 42 radicaux sur 46 ; 98 socialistes sur 99 ; 15 PRL sur 29 ; 20 Républicains Indépendants sur 24 ; les 19 Paysans ; les 14 USDR ; les 12 IOM ; les 8 UDI (gaullistes modérés) ; 5 républicains populaires ex-MRP sur 6 ; 5 non inscrits (dont l'ex-MRP Rigal).

Votent contre : les 181 communistes et apparentés ; 2 MRP : Louis Asseray (Maine-et-Loire), Abel Bessac (Lot) ; Jacques Chevalier (radical), Adolphe Aumeran (PRL) ; 11 ADS (gaullistes) sur 16 ; 3 Indépendants de gauche (dont l'abbé Pierre Grouès et Charles d'Aragon, ex-MRP) sur 4 (Paul Boulet s'abstient) ; 1 non inscrit (M. Mokhtari).

En outre, 12 députés MRP s'abstiennent : Bonnet, Chautard, de Chevigné, Coudray, Dumas, Errecart, Labrosse, Méhaignerie, Monteil, Mercier, Tinaud, Viatte ; 2 sont en congé : Denis et Wasmer.

SAMEDI 1^{er} JUILLET à 18 heures

Le Groupe MRP hésite à participer au gouvernement

A l'ordre du jour : le radical Henri Queuille essaie de former le gouvernement, après avoir obtenu l'investiture de l'Assemblée Nationale.

François de Menthon. – La SFIO a décidé ce matin de ne pas convoquer son Conseil national, les faits nouveaux n'étant pas assez importants pour motiver une telle réunion. La participation socialiste au gouvernement que se propose de constituer Henri Queuille est donc exclue.

La délégation MRP a été reçue par Henri Queuille à 15 heures 30. Il lui a proposé sept ministères : Affaires étrangères, Information, Agriculture, France d'outre-mer, Industrie et Commerce, Santé publique, Travail ; une vice-présidence du Conseil ; et trois secrétariats d'Etat : Intérieur, Affaires économiques, Finances.

Le gouvernement compterait en outre 4 radicaux, 2 USDR, 4 modérés et plusieurs secrétaires d'Etat radicaux et modérés. Paul Reynaud serait ministre chargé des Etats associés (de l'Indochine).

S'agissant du problème scolaire, Queuille dit que dans le climat politique actuel des négociations préliminaires entre les groupes de la majorité sont nécessaires avant la constitution d'une commission d'étude. Cette déclaration est sage puisque Georges Bidault lui-même s'est heurté à de très grandes difficultés depuis trois mois en cherchant à la créer.

A propos de la réforme électorale, j'ai fait remarquer à Queuille que les ministres MRP risquaient de se trouver dans une position fautive. Réponse de Queuille : après les conversations préliminaires, l'étude sera poursuivie amicalement et le gouvernement ne déposera pas de projet avant qu'intervienne un accord entre les groupes.

Politique agricole : Queuille se déclare d'accord avec le MRP.

Politique économique et financière : Queuille, en séance publique, n'a pas pu prendre part à avec autant de fermeté qu'il l'aurait souhaité, parce qu'il se devait de ne pas heurter les socialistes. Mais il est bien évident qu'il fait siennes nos

préoccupations. D'ailleurs, il a l'intention de conserver Pétache aux Finances, ce qui est une garantie pour la poursuite de la politique de rigueur budgétaire.

S'agissant des fonctionnaires, Queuille accepte de discuter sur les bases de la transaction Barangé.

Je conclus : si le MRP ne participe pas, Queuille renoncera ; or, dans l'immédiat, il est impossible de trouver un autre gouvernement ; certes, celui que formerait Queuille ne serait pas durable, et Queuille, d'ailleurs, se considère lui-même comme chargé de faire le relais jusqu'en octobre. Je vous informe enfin que la Commission Exécutive du Mouvement vient de se prononcer pour la participation par 17 voix contre 10.

Georges Bidault. – Ne faisons pas d'exclusive de personne ! Acceptons la participation ! A ceux d'entre nous qui craignent un glissement à droite et une manœuvre dirigée contre le MRP, je dis que le scénario prévu par nos adversaires était différent : c'est moi qui devais assurer le relais jusqu'en octobre, après quoi de grands événements devaient être préparés par un autre gouvernement qui ne serait pas dirigé par un MRP...

La conjoncture nationale, qui est gagnante, et la conjoncture parlementaire, qui est perdante, commandent au MRP de ne pas être le gêneur... Nous pourrions faire un travail utile dans le Gouvernement Queuille, qui, sans doute, ne durera pas très longtemps.

Pierre de Chevigné (Basses-Pyrénées). – Je conteste l'argument de Queuille selon lequel Paul Reynaud serait capable d'obtenir des Etats-Unis une aide supplémentaire pour l'Indochine. Depuis quand des parlementaires français sont-ils qualifiés pour représenter des pays étrangers ? La réputation de Paul Reynaud aux Etats-Unis est surfaite.

François de Menthon. – D'après Queuille, Paul Reynaud a rendu des services signalés lors de la mission qu'il a accomplie dernièrement aux Etats-Unis

Mohamed Bentaieb (Alger). – Je proteste contre les indiscretions qui sont commises dans les couloirs sur les débats du Groupe. Je demande que le MRP obtienne le ministère de l'Intérieur.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). – Si le MRP doit retourner devant les électeurs, il faut qu'il puisse dire : nous venons devant vous volontairement.

Jopseph Dumas (Seine). – Je suis hostile à la participation du MRP : 1° parce que le gouvernement comprendra Paul Reynaud ; 2° parce que Queuille ne nous donne pas satisfaction dans nos revendications.

Pierre-Henri Teitgen (Ille-et-Vilaine). – Tel que le gouvernement nous est proposé, notre participation présente de graves inconvénients. Toutefois, la non-participation du MRP signifierait l'anéantissement des efforts que la majorité a accomplis depuis quatre ans. Il n'y aurait plus, dans ce cas, ni majorité ni gouvernement et des élections immédiates seraient inévitables. Dès lors, le MRP pourrait défendre ses positions mais plus celles de la majorité puisque celle-ci n'existerait plus. La réponse des électeurs, fatalement, serait de choisir leurs élus hors de la majorité actuelle, puisque nous aurions démontré nous-mêmes que nos efforts ne pourraient plus être poursuivis.

Francisque Gay (Seine). – Il fallait avant tout ressouder la majorité. Tel qu'il serait constitué, le Gouvernement Queuille ne résoudrait pas ce problème. Il n'est donc pas viable. Mieux vaudrait un changement de majorité.

Edouard Thibault (Gard). – Il nous est impossible de ne pas participer. En effet, nous ne pouvons pas répudier la politique que nous avons faite depuis quatre ans. Si le MRP ne voulait pas gouverner avec les radicaux, il aurait dû prendre cette décision dès le début de la législature.

Une discussion s'engage pour savoir s'il est opportun pour le Groupe de se prononcer sur la participation, la Commission Exécutive ayant déjà pris sa décision.

Maurice Schumann invite les membres du Groupe qui seront présents à prendre part à la prochaine réunion de la Commission Exécutive, dans la soirée, au moment de la constitution définitive du Cabinet.

Dans le Gouvernement Queuille qui est formé le 2 juillet 1950 et qui va durer deux jours et demi, le MRP occupe les postes suivants :

- Vice-président du Conseil : Georges Bidault
- Ministre d'Etat chargé de l'Information : Jean Letourneau
- Affaires étrangères : Robert Schuman
- Industrie et Commerce : Jean-Marie Louvel
- France d'outre-mer : Paul Coste-Floret
- Travail et Sécurité Sociale : Paul Bacon
- Santé publique et Population : Pierre Schneider
- Marine Marchande : Lionel de Tinguy
- Agriculture : Pierre Pflimlin

En outre, sont secrétaires d'Etat :

- A l'Intérieur : Robert Prigent
- A la Marine : Jean Raymond-Laurent
- Aux Affaires économiques : Robert Buron

MARDI 4 JUILLET à 14 heures 30

Le Groupe MRP se braque. Francisque Gay : « C'est un virage brusque vers la droite. »

Jacques Fonlupt-Espéraber : « Il ne manque plus que Daladier ! Avec sa vice-présidence du Conseil, Bidault n'est plus qu'un alibi ! »

Deux interpellations ont été déposées sur la composition du Gouvernement Queuille, par l'abbé Pierre Grouès et par Jacques Duclos, président du Groupe communiste.

Francisque Gay. – J'ai déclaré dans les couloirs que j'interpellerai le Gouvernement au cas où je n'obtiendrais pas les éclaircissements que j'estime nécessaires. Je demande au Groupe de me laisser la liberté de parler en séance publique en mon nom personnel. J'estime que la composition du cabinet Queuille traduit un virage brusque vers la droite, qui doit orienter toute la fin de la législature. Dans cette affaire, Queuille n'a pas tout fait pour tenter de ressouder la majorité. Je suis partisan d'une abstention et non d'un vote hostile ; il n'est pas opportun de faire de la surenchère par rapport au Groupe socialiste. Je demande au Groupe de laisser la liberté de vote à ses membres, de telle sorte que quelques

abstentions au MRP puissent manifester nos réticences et notre inquiétude.

Jacques Fonlupt-Espéraber. – Le ministère Queuille est incomplet, il lui manque Daladier ! (1). Je regrette que Bidault ait accepté une vice-présidence du Conseil sans avoir au moins en même temps le ministère de l'Intérieur. Dans ces conditions, pour Queuille, Bidault n'est qu'un alibi. Je suis persuadé que la politique du Gouvernement sera une politique d'immobilisme dans la misère des pauvres et dans le mépris de certains hommes... Je rappelle que la parole de la France n'a jamais été tenue en Algérie et je suis sûr que le Gouvernement Queuille n'est pas apte à changer quoi que ce soit dans ce domaine. Pour toutes ces raisons, je ne voterai pas pour ce gouvernement.

Louis Bour (Seine). – La motion votée par la Fédération MRP

de la Seine illustre le sentiment des militants : ils ont le sentiment que quelque chose s'en va de l'âme du MRP. A tort ou à raison, Paul Reynaud apparaît en effet comme l'ennemi numéro 1 de la classe ouvrière... Les députés MRP de la Seine s'abstiendront.

Abbé Albert Gau (Aude). – Personne n'a encore proposé quelque chose de constructif. Si certains proposent la dissolution de l'Assemblée, qu'ils fassent la preuve qu'elle est conforme à l'intérêt national ! Il est moins grave de voter pour un gouvernement où il y a Paul Reynaud que de voter les pleins pouvoirs à Paul Reynaud. C'est à ses actes que l'on jugera le Gouvernement. Les socialistes ne sont pas en droit de parler de glissement à droite, alors qu'ils font une politique d'extrême-droite. Mieux vaut une politique de gauche avec des modérés qu'une politique de droite avec des socialistes.

Robert Lecourt (Seine). – Nous ne parviendrons à sortir de la situation pénible actuelle que si nous mettons chacun en demeure de se prononcer. Il faut choisir : ou bien contraindre la SFIO à retourner dans la majorité, ou bien faire des élections. Je suis disposé à voter pour le Gouvernement mais en expliquant que la seule issue à la crise politique est la renaissance de la majorité.

Maurice Guérin (Rhône). – Le cabinet Queuille tend à faire naître une nouvelle majorité. Certes, les socialistes sont responsables de cette situation, mais cela est-il suffisant pour que nous renions cinquante ans de vie militante ?

Henri Bouret (Côtes-du-Nord). – Il est du devoir du MRP d'empêcher le virage politique qui se dessine. Il est inconcevable que le MRP accepte d'être l'élément principal d'une majorité de droite... J'ai été jusqu'ici hostile à la formation d'un grand parti travailliste pour la seule raison que les socialistes n'admettent pas encore que la question scolaire est une question de justice sociale. Toutefois, nous ne pouvons pas aller contre le progrès économique et social... Si le Gouvernement est renversé aujourd'hui, il y a des chances que les socialistes acceptent de participer au gouvernement suivant.

Mohamed Bentaieb. – Je ne comprends pas pourquoi la Commission Exécutive a accepté de participer à ce gouvernement dont on ignore quel sera le véritable jeu. Si nous acceptons le jeu socialiste, il faut voter pour ; dans le cas contraire, il faut voter contre.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne). – La composition de ce gouvernement exclut la possibilité de voir les revendications du MRP satisfaites. Je ne peux pas accepter un retour au pouvoir des hommes de la Troisième République.

Alexis Méhaignerie (Ille-et-Vilaine). – Il serait très grave que

le MRP soit à l'origine d'une nouvelle crise. Le MRP s'est engagé en votant l'investiture de M. Queuille ; il ne peut plus reculer aujourd'hui.

Robert Schuman. – Une abstention du Groupe MRP dans le scrutin équivaldrait à un désaveu des ministres MRP. J'en tirerais personnellement les conséquences... Hier, nous reprochions à M. Queuille de négocier avec les socialistes ; nous lui reprochons aujourd'hui de faire un gouvernement sans les socialistes... Je rappelle que le MRP a déjà accepté un gouvernement avec M. Paul Reynaud (*cabinet André Marie, durant l'été 1948*) où celui-ci avait des responsabilités économiques et sociales. La présence des ministres MRP au gouvernement constitue une garantie contre une politique de droite et pour une politique sociale conforme au mémorandum MRP.

Raymond Cayol (Bouches-du-Rhône). – Je m'abstiendrai dans le vote selon le vœu de ma fédération départementale.

Hachémi Benchennouf (Constantine). – Il ne s'agit en aucune façon de désavouer les ministres MRP ou d'excuser les socialistes ! Je suis bouleversé quand je vois la composition du gouvernement : tout ce que le MRP a fait depuis la Libération se trouve aujourd'hui désavoué... Je m'abstiendrai.

Georges Bidault. – Je pense que la majorité du Groupe peut accepter la proposition de Lecourt qui consiste à inviter tous les groupes de la majorité à établir un programme commun. Le MRP ne doit pas faire d'exclusive de personne. A mon avis M. André Morice (*ministre de l'Education Nationale*) n'est pas plus laïque que M. Yvon Delbos (*qui était ministre de l'Education Nationale dans le Gouvernement Bidault*). M. Paul Reynaud a déjà été accepté dans un gouvernement par le MRP. M. Giacobbi (*ministre d'Etat chargé de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative*) n'est pas RPF et, s'il est vrai qu'il doit s'occuper de la réforme électorale, il ne faut pas oublier que tout gouvernement devra s'occuper de la réforme électorale. M. Queuille a formé son gouvernement comme il l'a pu et non comme il l'a voulu. Ou bien il faut en finir tout de suite et accepter un gouvernement où siègera M. Jacques Duclos ou bien il faut continuer notre œuvre étant donné que nous ne sommes pas, à l'heure actuelle, en mesure de faire un autre gouvernement.

(1) Propos ironique : Queuille a offert un ministère à Daladier, qui partage avec Paul Reynaud son hostilité à la Troisième Force. Mais Daladier, chef numéro 2 de la droite parlementaire, veut se consacrer à sa présidence du Rassemblement des Gauches Républicaines.

MARDI 4 JUILLET à 17 heure 30

Le Groupe MRP décide de voter la confiance au nouveau Gouvernement Queuille, formé le 2 juillet, par 54 voix contre 36 (il y a 146 députés au Groupe MRP)

Deuxième réunion du Groupe, ce 4 juillet, après le dépôt de la question de confiance contre les interpellations sur la composition du nouveau gouvernement.

Maurice Lucas (Manche). – Pour un député MRP, il n'y a pas lieu de trouver le Gouvernement de M. Queuille sympathique. Mais la présence de douze membres du Groupe dans ce gouvernement constitue une garantie suffisante pour nous permettre de l'accepter.

Charles Barangé (Maine-et-Loire). – Il est politique de voter pour.

André Colin (Finistère), secrétaire général du MRP. – Deux impératifs doivent nous guider : le devoir de consolider la majorité et le devoir de faire un gouvernement. Les socialistes votent contre : le MRP n'a pas à prendre une responsa-

bilité identique. Le Groupe socialiste est pris dans un mécanisme qu'il ne contrôle plus. S'il n'y a pas plus d'abstentions dans le Groupe MRP qu'au moment de l'investiture, nous serons plus forts pour imposer nos volontés.

Pierre de Chevigné (Basses-Pyrénées). – Je ne veux pas rougir devant les catholiques basques et béarnais qui ont fait confiance au MRP pour avoir voté la confiance à un gouvernement qui a opposé à notre demande sur l'école une fin de non-recevoir. Le MRP n'a pas à jouer les terre-neuve du Parti radical parce qu'il a déjà joué les terre-neuve du Parti socialiste !

Pierre Pflimlin (Bas-Rhin). – Ceux qui provoquent les crises sont sévèrement condamnés par l'opinion publique. Certes, il faut refaire la majorité avec les socialistes, mais nous

n'avons pas à rechercher une caution en dehors de nous-mêmes et à aligner nos positions sur celles des socialistes. Manifestons-nous par des actes... Au nom de quoi la Droite nous imposerait-elle ses volontés dans un gouvernement où nous sommes nombreux à défendre le MRP ?

Paul Gosset (Nord). – Je regrette que le MRP n'ait pas discuté d'un programme avec les socialistes. Je pense que le moment peut encore venir où nous ferons accepter notre programme à la majorité.

Solange Lamblin (Seine). – Il faut reconnaître à M. Queuille le mérite de chercher à faire entrer dans la majorité la totalité du Parti radical.

Georges Bidault (Loire). – Le problème du gouvernement est résolu puisque les socialistes votent contre. Le vrai problème qui nous est posé aujourd'hui est celui de l'unité du MRP. La Droite s'abstiendra moins si le MRP s'abstient davantage. Il faut laisser les gens à leurs responsabilités. Il faut en outre réserver l'avenir.

François de Menthon (Haute-Savoie). – Je propose que le texte d'une motion qui m'est suggéré par Robert Lecourt soit examiné par le Bureau (*il s'agit d'établir un pacte de majorité*).

Le Groupe donne son accord.

Puis il est consulté par son président sur son vote dans le scrutin de confiance : par 54 voix contre 36, il décide de voter

pour le Gouvernement.

Maurice Schumann. – Pour assurer le succès de la motion Lecourt, il faut un Groupe discipliné et uni.

Peu après, l'Assemblée Nationale refuse sa confiance au Gouvernement Queuille par 334 voix contre 221.

C'est un scrutin sans surprise puisque les socialistes, qui avaient voté l'investiture de M. Queuille, ont annoncé qu'ils voteraient contre son gouvernement.

Au Groupe MRP :

• Ont voté pour : 99

• Ont voté contre : 10 : Ben Aly Chérif, Benchennouf, Bouret, Couston, Denis, Dominjon, Dumas, Labrosse, Reille-Soult et Louis Bonnet (Isère) qui, porté comme ayant voté pour, a déclaré avoir voulu voter contre.

• Se sont abstenus volontairement : 34 : Bas, Bichet, Bour, Bouxom, Cartier, Catrice, Cayeux, Cayol, Charpentier, Charpin, Chautard, de Chevigné, Alfred Coste-Floret, Josée Dupuis, Duquesne, Dureau, Errecart, Fagon, Finet, Fonlupt, Gay, Guérin, Hubert, Francine Lefebvre, Germaine Peyroles, Germaine Poinso-Chapuis, Roques, Schmidt, Simmonet, Henri Teitgen, Tinaud, Truffaut, Viatte, Marie-Louise Weber.

• Etaient absents par congé : 3 : Bessac, Renée Prévert, Wasmer.

MERCREDI 5 JUILLET à 14 h 30

M. Vincent Auriol a chargé M. Guy Mollet d'une mission d'information

François de Menthon (qui a conduit la délégation du MRP à l'Élysée). – M. Vincent Auriol a chargé un membre du Groupe socialiste (responsable de la crise), M. Guy Mollet, d'une mission d'information avec l'espoir qu'il acceptera de solliciter l'investiture de l'Assemblée Nationale. Le président de la République (qui a lu la motion Lecourt) estime qu'il est impossible pour les partis de la majorité d'établir un programme commun dans les détails. Tout au plus, dit-il, leur est-il possible de s'entendre sur des thèmes généraux qui constitueraient pour plus tard un pacte électoral. En outre, il se dit favorable à une révision de la procédure constitutionnelle de dissolution de l'Assemblée afin d'éviter la présence d'un communiste dans le gouvernement qui aurait à expédier les affaires courantes.

Contrairement au désir de M. Auriol, M. Guy Mollet n'acceptera pas d'être président du Conseil désigné. Il désire seulement établir des points d'accord entre les groupes de la majorité (en sa qualité de secrétaire général de la SFIO).

Francisque Gay. – Nous devons nous en tenir aux lignes essentielles d'un programme mais pas seulement à des thèmes électoraux. Et je demande que ce soit le MRP qui prenne l'initiative des négociations entre les groupes de la majorité. Recherchons un accord avec les socialistes, puis avec les radicaux et enfin avec les modérés.

Robert Lecourt. – M. Guy Mollet est-il chargé de réaliser un accord valable pour la fin de la législature (1951) ou pour la période des vacances seulement ? Je suis d'accord sur la recherche d'un programme d'avenir des groupes de la majorité, valable jusqu'aux élections et même au-delà, mais je rappelle qu'il s'agit aujourd'hui de sortir d'une crise qui dure.

Charles Barangé. – Le Groupe socialiste vient de désigner une commission spéciale de treize membres chargée d'établir un programme à soumettre aux autres groupes de la majorité. Dans ces conditions, comment le MRP pourrait-il refuser certaines propositions d'ordre social faites par les socialistes ? Il conviendrait de conseiller à M. Guy Mollet de négocier tout de suite avec nous un programme commun.

Pierre Truffaut (Charente-Maritime). – Il faut tenter d'abord de résoudre la crise et donc ne pas être au début trop ambi-

tieux dans l'étendue du programme que l'on se propose de conclure avec les autres groupes de la majorité.

François Reille-Soult. – A aucun prix le MRP ne doit paraître désireux de provoquer l'échec de M. Guy Mollet... Si je me réfère aux propos tenus par le président de la République, je note que, s'il n'est pas possible d'élaborer un programme de gouvernement, il sera a fortiori impossible de réunir les groupes de la majorité sur un programme électoral... Notre principal différend avec la SFIO porte sur la politique budgétaire... Mais je crois qu'un accord est possible.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure). – Je considère comme souhaitable l'établissement d'un programme de fin de législature et d'un programme électoral, mais je pense aussi qu'il faut restreindre pour l'instant nos prétentions à un programme permettant de résoudre la crise.

Jean Catrice (Nord). – Il faut saisir l'occasion de la crise pour modifier notre politique économique. Ne faisons pas de la stabilisation du franc une fin en soi mais utilisons la stabilisation du franc pour améliorer la situation sociale.

Jean Labrosse (Var). – René Mayer d'une part, les socialistes d'autre part, sont d'accord avec la thèse exposée par Catrice ! C'est donc un point d'accord possible, et important, entre les groupes de la majorité.

Mohamed Bentaieb (Alger). – N'oublions pas le problème algérien.

Henri Bouret (Côtes-du-Nord). – Je crois peu à l'efficacité d'une commission d'étude sur la réforme du statut scolaire. Portons nos efforts surtout sur le décret Poinso-Chapuis. Rappelons aux socialistes qu'ils ont accepté ce décret.

Fernand Mauroux (Gers). – Mettons-nous d'accord sur une politique économique avant d'en proposer une aux autres.

François de Menthon. – Je vais avoir un entretien avec M. Guy Mollet. Je lui remettrai notre mémorandum et je lui dirai que le MRP souhaite l'établissement d'un programme permettant de résoudre la crise, puis des contacts plus vastes facilitant une action gouvernementale stable et efficace.

François Reille-Soult. – Le MRP souhaite-t-il que M. Guy Mollet réussisse ?

François de Menthon. – Oui.

Francine Lefebvre (Seine). – Ne brisons pas avec M. Guy Mollet par intransigeance sur notre mémorandum.
Francisque Gay (Seine). Notre accord avec les socialistes doit se faire en priorité sur la politique sociale.

François Reille-Soult. – Le Groupe s'est divisé lors des derniers scrutins parce qu'il n'avait pas été consulté dans la clarté, notamment sur le problème de la participation.

JEUDI 6 JUILLET à 14 h 30

M. Guy Mollet est à la recherche d'un accord entre les groupes

François de Menthon. – Voici les intentions de M. Guy Mollet, telles qu'il les a exposées à la délégation du MRP :

- Si un accord se fait entre les groupes, il demandera à la SFIO de participer au nouveau gouvernement.
- Si l'accord n'est que relatif, il demandera à son groupe de soutenir le nouveau gouvernement.
- Si l'accord est totalement impossible, les partis de la majorité devront reconsidérer leurs positions.

.....
Le Bureau du Groupe a décidé d'élargir la délégation du MRP, qui comprendra désormais Maurice Schumann, André Colin, François de Menthon, Ernest Pezet (président du Groupe du Sénat), François Reille-Soult, Edouard Moisan et Robert Lecourt.

.....
Yves Fagon (Seine). – Je crois que les socialistes désirent participer.

Marc Schérer (Haute-Marne). – Nous prenons trop de mauvaises habitudes. Ainsi, la Constitution ne prévoit-elle pas de mission d'information. En vérité, le travail dont s'est chargé M. Guy Mollet incombe au président de la République.

Maurice Schumann. – C'est la délégation du MRP qui a demandé à Vincent Auriol d'appeler un socialiste pour dénouer la crise, selon le désir du Groupe. Et si M. Guy Mollet refuse d'être désigné, c'est parce qu'il sait que son investiture est impossible.

Louis Bonnet (Isère). – Je me demande s'il n'y a pas un accord entre les radicaux et les socialistes contre le MRP.

Gabriel Valay (Bouches-du-Rhône). – M. Guy Mollet a pris une initiative que le MRP aurait dû prendre avant lui. Il est d'ailleurs encore assez tôt pour la prendre puisque la mission de M. Guy Mollet va sans doute échouer.

Pierre Schneider (Marne). – Impossible de résoudre tous les

problèmes à la fois ! L'Assemblée va se mettre en vacances après avoir voté le budget et consacré un débat à la politique étrangère. Le prochain gouvernement doit être un gouvernement de transition. Les contacts nécessaires seront pris pendant les vacances pour établir un programme qui sera précisé au mois d'octobre. Si ce programme n'est pas établi, il faudra faire les élections.

Robert Bichet (Seine-et-Oise). – Je propose des réunions communes des groupes de la majorité.

Pierre Abelin (Vienne). – Je ne suis pas d'accord avec Schneider. Un accord sur les grandes questions est nécessaire tout de suite. En vérité, il n'y aura pas de contacts entre les groupes de la majorité pendant les vacances parlementaires et des échéances plus que redoutables sont prévisibles pour le mois d'octobre. L'immobilisme ne règle rien.

Jean Catrice. – J'approuve Abelin. Même pour un gouvernement d'affaires courantes il faut un regroupement de la majorité... Je renouvelle ma demande : le MRP ne doit pas persister dans son classicisme économique et financier.

Francisque Gay. – Mieux vaut renoncer à refaire la majorité que tenter de la refaire avec le pessimisme de Schneider !

Pierre Schneider. – Je veux préciser ma pensée : un certain nombre de problèmes politiques ne peuvent pas être résolus avant octobre.

Ernest Pezet. – Il faut certes conclure un accord avec les socialistes mais il ne faut pas oublier qu'un accord avec les radicaux est également nécessaire. Je me sens plus proche de la thèse Schneider que de la thèse Catrice.

François de Menthon. – Je vous propose que la délégation du MRP se rende auprès de M. Guy Mollet avec la volonté d'arriver à un accord.

Le Groupe approuve cette proposition.

VENDREDI 7 JUILLET à 14 h 30

M. Guy Mollet a élaboré un programme de gouvernement

François de Menthon rapporte l'entretien que la délégation MRP a eu avec Guy Mollet.

• Réforme électorale : oui à la formule choisie par Queuille, c'est-à-dire recherche d'un accord entre les groupes de la majorité.

• Révision constitutionnelle : Guy Mollet propose la suppression de la majorité constitutionnelle pour l'investiture, le rétablissement du décret de clôture et d'une navette entre les deux chambres ainsi que la modification de la composition du gouvernement provisoire en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale.

• Statut scolaire : oui à une commission d'étude.
• Fonctionnaires : reclassement en brut ne s'effectuant qu'à partir du 25 décembre ; majoration de 20% des allocations familiales du mois de juin ; octroi de la prime exceptionnelle de 3000 francs.

• Victimes de la guerre : augmentation de 25% des pensions des invalides et des veuves.

• Retrait de tous les amendements déposés par les groupes de la majorité au projet des "voies et moyens" (recettes budgétaires) pour 1950 et dépôt par le gouvernement d'un projet de loi tenant compte autant que possible de

tous ces amendements.

• Budget de 1951 : reconduction du budget de 1950 avec un système de "loi des maxima".

• Expansion économique : 200 milliards de crédits, notamment en faveur de la construction.

• Salaire garanti : le fixer à 16 000 francs par mois dans la région parisienne pour des semaines de 44 heures. Rétablissement des zones de salaires (jusqu'à - 20%).

Pierre Abelin. – Comment financer les dépenses supplémentaires ? Le crédit à moyen terme n'est pas une bonne formule pour la construction. Mieux vaudraient un taux d'intérêt plus bas (moins de 5%) et des délais de remboursement plus longs (plus de 5 ans). Il faut en outre envisager des crédits à moyen terme en faveur des entreprises. Il faut aussi éviter l'augmentation de l'ensemble des salaires à un moment où l'on constate une hausse mondiale des prix des matières premières.

Georges Coudray. – La position du MRP sur l'école doit être maintenue. Oui aux observations d'Abelin sur les crédits à la construction. Non au retrait des amendements au projet des voies et moyens car les amendements MRP visent à corriger

des injustices flagrantes.

Edouard Moisan. - Le rétablissement des zones de salaires détruirait en partie la liberté des salaires. Certes, il aurait un avantage immédiat : le relèvement des salaires trop bas ; mais ensuite ? Comment apprécier les conditions économiques lors des discussions sur les conventions collectives, si cette appréciation a déjà été faite tacitement par la répartition des zones de salaire ?

Robert Buron (Mayenne). - La France ne peut pas remplir ses obligations militaires en retournant à une politique libérale de facilité. Le programme Guy Mollet, par les répercussions qu'il aurait sur le budget de 1951, ne tient pas compte de la gravité de la situation internationale... J'approuve Moisan sur le salaire garanti.

Maurice Schumann. - Si nous mesurons la gravité de la situation internationale, nous voyons bien que la justice sociale est plus que jamais nécessaire afin d'assurer la cohésion des Français. La défense nationale ne se détermine pas seulement avec la quantité des armements mais également avec l'union des citoyens.

Gabriel Valay (Bouches-du-Rhône). - Reprenons des contacts avec la SFIO lorsque M. Guy Mollet aura terminé sa mission.

Francisque Gay (Seine). - Les propositions de M. Guy Mollet sont-elles des propositions définitives ou des bases de discussion ?

François de Menthon. - M. Guy Mollet a déclaré que ses propositions n'étaient pas celles du Groupe socialiste.

Louis Siefridt (Seine-Inférieure). - Le salaire garanti devrait être calculé sur 48 heures par semaine et non pas 44. Les travailleurs doivent accepter la semaine de 48 heures pour tenir

compte des besoins supplémentaires de la défense nationale. **Fernand Mauroux** (Gers). - Quel chef de gouvernement acceptera de se soumettre à l'avance au programme de M. Guy Mollet ?

André Monteil (Finistère). - Les besoins accrus de la défense nationale pourraient être couverts par l'emprunt.

Robert Buron. - Je veux préciser ma pensée après l'intervention de Maurice Schumann : je ne fais pas confiance au patriotisme des possédants. Une amélioration réelle du sort des travailleurs sera obtenue surtout par la réforme des structures économiques. Les hausses de salaires sont fallacieuses.

Maurice Schumann. - Il n'y a plus contradiction à notre époque entre l'économie de guerre et une politique sociale. Exemple : la Grande Bretagne, qui a apporté une véritable révolution sociale avec la dernière guerre.

Joseph Dumas (Seine). Les travailleurs n'ont plus la patience d'attendre encore une amélioration de leur sort.

Edouard Moisan. - Il y a quelques réserves à faire sur le système des zones de salaires proposé par M. Guy Mollet. Il faudrait que ce système ne soit que provisoire.

Jean Cayeux (Seine). - Quelles seront les questions qui seront posées à M. Guy Mollet par notre délégation ?

François de Menthon. - Nous lui poserons des questions sur les voies et moyens (les recettes), l'équilibre budgétaire, le rétablissement des zones de salaires et les crédits pour la construction.

Jean Cayeux. - Il est impossible à la majorité de s'engager d'avance à voter les voies et moyens sans discussion.

François de Menthon. - Il faut savoir si le Groupe MRP veut ou non un gouvernement.

SAMEDI 8 JUILLET à 14 h 30

Appelé par Vincent Auriol, René Pleven étudie le programme Guy Mollet

Ouverture le 24 juin par la chute du Gouvernement Bidault, dénouée pour deux jours et demi au début juillet, avec un gouvernement éphémère dirigé par Henri Queuille, la crise ministérielle continue. Elle ne sera dénouée vraiment que le 13 juillet, avec un gouvernement présidé par l'UDSR René Pleven. Elle aura donc duré dix neuf jours ; la majorité, incluant les socialistes, s'élargira sensiblement sur la droite (voir plus loin le scrutin d'investiture).

François de Menthon. - M. Pleven étudie en ce moment le programme Guy Mollet en compagnie de M. M. Petsche, Guyon et Barangé (*ministre des Finances, rapporteur général du Budget*). Les socialistes sont décidés à participer si M. Pleven accepte le programme.

Francine Lefebvre (Seine). - Tenons nos positions sur la réforme électorale !

Lionel de Tinguy (Vendée). - Profitons du fait que M. Pleven est député breton pour poser de nouveau le problème scolaire.

Yves Fagon (Seine). - M. Pleven a une position personnelle en Bretagne. Il passe dans cette province pour un homme du RPF et pour un catholique défenseur des écoles libres. Dans son journal, «Le Petit-Bleu des Côtes-du-Nord», il a traité un jour le MRP de «Parti des tartufes.»

Hachémi Benchennouf (Constantine). - M. Pleven est-il tou-

jours l'homme de la Charte de Brazzaville ?

Paul Verneyras (Seine). - M. Pleven nous a rendu service depuis quatre ans. Il n'est plus RPF. Il sera d'accord avec nous pour défendre l'école libre. Nous ne devons pas être plus sévères envers lui que nous ne l'avons été envers ceux qui sont plus éloignés de nous.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne). - Je jugerai M. Pleven sur son programme. Je signale que M. Guy Mollet est d'accord avec la politique de Robert Schuman sous certaines réserves. Il conviendrait que M. Pleven précise sa position à ce sujet. J'ajoute qu'au ministère de la Guerre M. Pleven a été très réservé pour réclamer des crédits militaires, afin de s'assurer le soutien de la SFIO.

Francisque Gay. - Je rappelle que M. Pleven est un ancien démocrate chrétien, qui a refusé à la Libération de figurer sur la liste des Amis de «l'aube». Cela dit, il ne faut pas faire de la politique avec de vieilles rancunes. Jugeons M. Pleven sur son programme.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). - Il faut attacher une importance particulière au problème allemand. Il faut employer le capital militaire allemand, sinon l'Allemagne occidentale sera attirée par l'Allemagne orientale, qui elle, est armée.

LUNDI 10 JUILLET à 14 h 30

Le programme de M. René Pleven

François de Menthon présente le compte rendu de l'entretien que la délégation du MRP vient d'avoir avec M. René Pleven, qui a accepté au soir du 8 juillet d'être «président désigné» par le président de la République.

• Politique budgétaire : il faut prévoir pour 1951 90 milliards de dépenses militaires supplémentaires ; le déficit atteindra 500 milliards ; il faut donc une politique d'expansion et de plein emploi.

• Fonctionnaires : reclassement «en brut» à compter du 25 décembre 1950.

• Allocations familiales : celles du mois de juin seront augmentées de 20 % ; une prime exceptionnelle de 3000 francs est prévue.

• Anciens combattants : 7 milliards supplémentaires.

• Salaire minimum garanti : il sera fixé avant le 1^{er} septembre.

• Réforme électorale : procédure Queuille

• Problème scolaire : le Gouvernement prendra l'initiative de la création d'une commission d'étude.

Le président du Groupe ajoute que le MRP devrait poser la question du problème scolaire après l'investiture seulement, si besoin est.

Hachémi Benchennouf. - Je déplore de nouveau l'attitude des gouvernements à l'égard des élus algériens du deuxième collège.

Jacques Augarde (Constantine). - Nous avons l'obligation morale de considérer avec attention le problème algérien. Il conviendrait que M. Plevin désavoue l'exclusive qui est souvent jetée contre les élus algériens.

Francisque Gay. - Faisons un effort pour régler la crise qui se perpétue à l'intérieur du MRP. Il faut savoir ce que nous voulons dans les domaines économique et budgétaire. Les radicaux et les socialistes paraissent d'accord pour une politique budgétaire moins rigoureuse que la nôtre. En revanche, il est question de conserver M. Petsche aux Finances. Il semble que nous esquivions toujours ce problème.

François de Menthon. - M. Plevin veut s'en tenir au respect strict de la loi maxima pour 1950. Pour 1951, il prévoit des dépenses nouvelles qu'il veut couvrir par l'augmentation des recettes fiscales qui résulteront de l'expansion économique.

Francisque Gay. - Ce sont les nécessités économiques qui doivent déterminer le budget et non pas l'inverse.

Charles Barangé (Maine-et-Loire). - Les intentions de M. René Plevin en matière économique correspondent d'as-

sez près aux décisions du Congrès de Nantes. La stabilité monétaire ne doit pas être compromise mais elle n'est pas une fin en soi et elle doit servir au développement d'une nouvelle politique économique et sociale... Je pense qu'il est raisonnable d'attendre une augmentation des recettes fiscales en 1951 grâce à une expansion de la production.

Jean Cayeux. - Non, il n'est pas sérieux d'espérer pouvoir combler un déficit de 500 milliards sans impôts nouveaux.

Pierre Abelin (Vienne). Je rejoins Barangé.

Fernand Bouxom (Seine). - Le vote de l'investiture de M. Plevin par le MRP ne signifie pas que le MRP acceptera n'importe quel gouvernement

Philippe Farine (Basses-Alpes). - Oui !

François de Menthon. - Il est encore impossible de connaître la structure du futur gouvernement.

.....

L'investiture de M. René Plevin n'est pas mise aux voix, au Groupe MRP, comme si elle allait de soi.

Elle intervient en séance publique le 11 juillet : M. René Plevin obtient 373 voix contre 185.

Votent pour : le MRP (144 sur 146 ; Denis s'abstient, Villard est absent par congé) ; 98 SFIO sur 99 ; 42 radicaux sur 46 ; 12 PRL sur 29 ; 21 Républicains indépendants sur 24 ; les 19 Paysans ; les 14 UDSR ; les 12 IOM ; 7 UDI sur 8 ; 4 non inscrits.

Votent contre : 181 communistes et apparentés ; 4 élus algériens.

S'abstiennent : 15 PRL, 3 Républicains indépendants, le Groupe ADS (membres du RPF), les RPI (ex-MRP), les 4 Indépendants de gauche (d'Aragon, Boulet, abbé Pierre Grouès...).

Comme il arrive souvent à cette époque, un tel succès ne se reproduira pas lors du scrutin sur la composition du gouvernement, le 13 juillet, deux jours plus tard : les voix pour descendront à 329 et les voix contre monteront à 224.

MARDI 11 JUILLET à 18 h 30

Le Groupe MRP se raidit contre les déclarations de René Plevin sur la réforme électorale

Dans son discours d'investiture, René Plevin a déclaré à propos de la réforme du mode d'élection des députés (qui ont été élus à la représentation proportionnelle depuis la Libération, comme l'a voulu de Gaulle) :

« Le cabinet que je m'efforcerai de constituer demandera, à ce propos, aux représentants des partis de la majorité de rechercher une solution commune. Si un accord n'intervenait pas avant la fin de l'été, le Gouvernement prendrait l'initiative de proposer un mode de scrutin équitable, facilitant les alliances entre ceux qui ont la foi dans le régime parlementaire. »

François de Menthon. - Les déclarations de M. Plevin sur la réforme électorale vont mettre les ministres MRP dans une situation difficile si l'accord n'est pas réalisé avant les vacances entre les groupes de la majorité.

Paul Verneyras. - M. Plevin n'a fait que démarquer M. Queuille dans sa déclaration relative à la réforme électorale.

Marc Schérer (Haute-Marne). - J'ai été frappé de l'énergie que François de Menthon a mise dans sa déclaration. Cela signifie-t-il que la participation du MRP au Gouvernement Plevin n'est pas encore acquise ?

Pierre Elain (Mayenne), successeur de François Pinçon, décédé. - Evitons de faire de la réforme électorale une condition à notre participation, car le pays ne comprendrait pas

notre intransigeance.

Paul Coste-Floret (Hérault). - Contrairement à Paul Verneyras, je pense que M. Plevin est allé plus loin que M. Queuille. Cela dit, je rejoins Pierre Elain dans sa conclusion.

Raimond Roques (Haute-Garonne). J'approuve moi aussi Pierre Elain, du moins dans l'immédiat.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). - Oui, il y a des questions plus préoccupantes... Je déplore que le Groupe vive au jour le jour et oublie les grands problèmes !

Francine Lefebvre (Seine). - Je remercie de Menthon pour son explication de vote à la tribune.

Jean Catrice (Nord). - Je regrette que, pour l'opinion publique, nous donnions l'impression de faire de notre opinion sur la réforme électorale une condition de notre participation, alors que nous avons toujours déclaré que cette question était secondaire... Je reviens sur ma thèse concernant la politique économique et financière. J'estime qu'aujourd'hui l'équilibre budgétaire n'est plus nécessaire.

Paul Hutin-Degrès. - Nous ne sommes pas encore suffisamment informés pour décider de notre participation.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne). - Oui, mais il faut aller vite.

André Colin (Finistère), secrétaire général du MRP. - Nous avons le droit et le devoir de mesurer les risques et les conditions de notre participation. Certes, le pays ne comprendrait

pas le refus du MRP, mais les autres partis discutant pied à pied de leur participation, nous avons le devoir d'en faire autant. Nous ne pouvons accorder dès maintenant le préjugé favorable.

Joseph Dumas (Seine). – J'approuve ce que dit Colin mais je demande que notre délégation rappelle à M. Pleven notre position sur la réforme électorale.

François de Menthon. – Je propose au Groupe de faire

confiance à sa délégation pour mener à bien les négociations qui vont se poursuivre dans la nuit (du 11 au 12 juillet), étant entendu qu'en cas de désaccord avec M. Pleven le Groupe décidera en dernier ressort.

Cette proposition est adoptée par 45 voix contre 7 et 20 abs-tentions.

MERCREDI 12 JUILLET à 11 heures

Le gouvernement que forme M. Pleven est le plus à droite de toute la législature... (Robert Lecourt)

François de Menthon. – Voici la liste des ministres telle qu'elle m'a été soumise par M. Pleven. Je signale que Georges Bidault refuse la vice-présidence que lui propose le chef du gouvernement.

André Burlot (Loir-et-Cher). – Cette liste est stupéfiante ! Comment notre délégation a-t-elle pu accepter le ministère du Travail contre l'abandon de la France d'outre-mer ? Ces deux postes ne sont pas comparables au point de vue de l'influence politique. Je ne comprends pas non plus pourquoi nous ne conservons pas un secrétariat d'Etat à l'Intérieur. En outre, je juge comme extrêmement dangereuse l'attribution à M. Guy Mollet d'un poste de ministre d'Etat chargé du Conseil de l'Europe. C'est une provocation à notre égard !

Etienne Fauvel (Manche). A quoi est dû le limogeage de Jean Raymond-Laurent ?

Pierre Schneiter (Marne). – C'est en accord avec Robert Schuman que M. Guy Mollet a été chargé de ce poste. Il est d'ailleurs bien entendu que la mission de M. Guy Mollet est limitée aux liaisons avec le Conseil de l'Europe. La question du pool charbon – acier reste de la compétence de Robert Schuman.

Robert Bichet (Seine-et-Oise). – Je n'en estime pas moins que la nomination de M. Guy Mollet est extrêmement dangereuse.

Marc Schérer (Haute-Marne). – Oui ! Pour la première fois, on introduit au Quai d'Orsay un homme qui a des attaches extérieures dangereuses. Confier les affaires européennes à un socialiste est une faute politique très grave.

Mohamed Bentaieb (Alger). – Je proteste énergiquement contre l'abandon, par le MRP, des portefeuilles politiques.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure). – A André Burlot, je voudrais faire remarquer que le ministère du Travail permet à son titulaire d'avoir une influence qui n'est pas à négliger dans les milieux syndicalistes.

Daniel Boisdon, ancien président de l'Assemblée de l'Union Française. – L'abandon de la France d'outre-mer est une mauvaise opération électorale.

Hachémi Benchennouf (Constantine). – J'appuie Bentaieb. Je garde ma liberté de vote.

Henri Bouret (Côtes-du-Nord). – Je pose deux questions :

1° La délégation du MRP a-t-elle réclamé fermement un poste à l'intérieur ? Si oui, quelle a été la réponse de M. Pleven ? Si non, quelle en a été la raison ?

2° La nomination de M. Pinay au ministère des Travaux Publics est une plaisanterie. A-t-on réclamé pour ce poste des gens compétents comme nos amis Louis Bour ou Pierre Beauquier ?

Alfred Coste-Floret. – Je constate que le Rassemblement des Gauches Républicaines (Radicaux et UDSR) a un

ministre de plus que le MRP avec seulement 50 voix. Cela crée un déséquilibre politique au sein du cabinet. Si les radicaux soulèvent des difficultés de dernière heure, il faut en profiter pour réclamer des satisfactions supplémentaires.

Georges Coudray (Ille-et-Vilaine). – Pourquoi le MRP a-t-il abandonné le portefeuille de la Marine Marchande ?... Nous ne sommes pas assez sévères sur la question de la réforme scolaire.

Robert Lecourt (Seine). – Nous sommes parvenus à un point où toute amélioration est désormais vaine. J'invite donc le Groupe à accepter les propositions de M. Pleven. Je considère que nos négociateurs ont fait ce qu'ils ont pu. N'oublions pas que nous en sommes à la troisième semaine de crise et que ce facteur a joué en faveur de M. Pleven comme il avait joué l'an dernier en faveur de Georges Bidault. N'oublions pas non plus l'attitude désarmante du Groupe et de la Commission exécutive du MRP : ces deux instances ont refusé hier de poser leurs conditions à la participation ; bien au contraire, elles ont demandé à la délégation du MRP de ne retarder à aucun prix la formation du gouvernement ! Cela dit, je constate que le cabinet de M. Pleven est le plus à droite de toute la législature. Le MRP semble avoir définitivement pour vocation d'être l'infanterie de la majorité ; il vote les impôts et d'autres distribuent les crédits et les subventions.

En conclusion : nous devons nous contenter des ministères qui nous sont offerts et refuser les secrétariats d'Etat. Au point où nous en sommes mieux vaut nous contenter du minimum. Nous considérerons ce ministère comme un ministère de transition. Nous le soutiendrons loyalement mais nous ne serons pas moins fidèles à notre programme.

Maurice Lucas (Manche). – Je pense au contraire que le Groupe MRP doit voter pour le Gouvernement en proportion du nombre de ses ministres.

Pierre-Henri Teitgen (Ille-et-Vilaine). – Tentons un dernier effort pour obtenir un secrétariat d'Etat à l'Intérieur. C'est important à titre symbolique afin de ne pas désespérer les fonctionnaires qui ont mis leur confiance en nous. Le ministère de l'Intérieur est partagé ; il n'est donc pas normal que le premier groupe de la majorité ne participe pas à ce partage.

Paul Gosset (Nord). – Je regrette l'abandon de l'Information... Je serais d'accord avec Lecourt si le Gouvernement n'était pas chargé de préparer la réforme électorale et peut-être la dissolution. C'est la raison pour laquelle nous avons le devoir d'être aussi nombreux que possible dans le Gouvernement.

Raymond Moussu (Indre-et-Loire). Le nomination de M. Paul Antier à un secrétariat d'Etat à l'Agriculture est

une plaisanterie : M. Antier n'a pas voté le budget ! Nous devons soutenir le Gouvernement mais sans discipline de vote. Nous devons surtout nous attacher à défendre notre doctrine.

André Denis (Dordogne). Je constate que même sans M. Paul Reynaud dans ses rangs il y aura une majorité de droite au Gouvernement. Or la sécurité de la France n'est possible qu'avec la cohésion des Français. Cette cohésion ne sera pas réalisée tant que l'injustice sociale persistera et il est bien évident qu'elle persistera avec le Gouvernement de M. Pleven.

Mohamed Bentaieb (Alger). – Je réclame de nouveau le ministère de l'Intérieur pour le MRP.

Bertrand Chautard (Ardèche). – J'estime que le MRP conserve des postes importants et que nous pouvons tirer parti de nos 146 voix pour obtenir des satisfactions supplémentaires.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). – Je constate que le MRP ne possède plus aucun portefeuille politique. S'il n'y avait pas le devoir de conserver les Affaires étrangères, je serais favorable au soutien sans participation.

François de Menthon. – Voici ce que je peux vous redonner.

1° Minimum garanti : M. Pleven le fixera aussi vite que possible.

2° Problème scolaire : M. Pleven tient de bonnes paroles mais ne prend aucun engagement.

3° Sur le départ de Jean Raymond-Laurent de la Marine : quand M. Pleven propose un poste pour un député MRP, il est impossible à la délégation MRP d'indiquer

un autre nom (M. Pleven a proposé André Monteil).

4° Relations avec le Conseil de l'Europe : Robert Schuman est d'accord avec la nomination de M. Guy Mollet.

5° France d'outre-mer : l'abandon de la France d'outre-mer (au profit de M. Mitterrand) n'est pas le fait du MRP ; il lui a été imposé par M. Pleven.

6° Intérieur : la question reste ouverte.

7° Le cas de M. Paul Giacobbi (radical, ministre sans portefeuille officiel mais chargé de préparer la réforme électorale) : le MRP ne peut pas jeter d'exclusive de personne.

Jean Catrice (Nord). – Le secrétariat d'Etat aux Affaires économiques, attribué à Robert Buron, devrait être transformé en ministère.

François de Menthon. – Je demanderai à M. Pleven un secrétariat d'Etat à l'Intérieur et la création d'un ministère des Affaires économiques.

Bertrand Chautard. – En contrepartie de la présence de M. Giacobbi, demandons un secrétariat d'Etat à l'Education nationale.

Jean Catrice. – Totalement illusoire !

Henri Bouret. – Les Travaux publics, les Transports et le Tourisme pour M. Pinay, c'est un problème qui n'est pas réglé.

Claude Mont (Loire). – C'est bien mon avis ! Au moment où Bidault se retire du Gouvernement, la Loire aura deux ministres non MRP parmi ses représentants : Antoine Pinay aux Travaux publics et Eugène Claudius-Petit à la Reconstruction et à l'Urbanisme. Cela signifie l'effondrement du MRP dans la Loire.

MERCREDI 12 JUILLET à 14 heures 30

Oui à la participation... par 24 voix contre 7 et 16 abstentions

Cette réunion suit la précédente d'une heure et demie seulement, le temps pour le président du Groupe de faire une ultime démarche auprès de M. Pleven.

François de Menthon rapporte les réponses que vient de lui faire M. Pleven.

1° Le cas de M. Giacobbi n'est pas encore réglé mais je suis personnellement favorable à son entrée dans le Gouvernement et cela dans l'intérêt du régime.

Le président du Groupe lui a fait remarquer que le MRP ne jetait pas d'exclusive de personne mais qu'il craignait un déséquilibre politique au sein du cabinet.

2° Le refus de Georges Bidault d'accepter la vice-présidence du Conseil a compliqué sérieusement ma tâche du point de vue de l'équilibre politique du cabinet.

3° M. Petsche refusait d'entrer dans le cabinet si le secrétariat d'Etat aux Affaires économiques prenait rang de ministère.

4° L'Intérieur ? J'ai déjà eu beaucoup de peine à faire accepter par M. Queuille que M. Jean Berthoin ne conserve pas le secrétariat d'Etat à l'Intérieur qu'il avait dans le cabinet (éphémère) précédent. Quant à M. Eugène Thomas, que je nomme secrétaire d'Etat à l'Intérieur, son arrivée est due au fait qu'aucun autre poste n'était disponible.

5° J'offre au MRP un secrétariat d'Etat supplémentaire au Travail ou à la Santé publique.

6° M. Pinay réserve sa réponse.

7° Le Groupe Paysan estime insuffisant un seul secrétariat d'Etat.

8° Les Indépendant d'outre-mer ont refusé leur participation parce qu'ils ne peuvent pas accepter la présence d'un socialiste au secrétariat à la France d'outre-mer (*il s'agit de*

M. Lucien Coffin : pratiquement, le problème sera réglé le lendemain 13 juillet par la création d'un second secrétariat d'Etat pour Louis-Paul Aujoulat, IOM, ex MRP).

Jacques Fonlupt-Espéraber. – Le refus d'accorder au MRP un secrétariat d'Etat à l'Intérieur est inadmissible.

Francisque Gay (Seine). – Je reconnais au président du Conseil le droit de choisir ses collaborateurs, mais j'estime que le choix de M. Giacobbi nous entraîne vers une politique contraire à la nôtre.

François de Menthon. – Permettez ! En entrant dans le cabinet, M. Giacobbi inflige en quelque sorte un échec au RPF.

Abbé Albert Gau (Aude). – En discutant de la sorte les portefeuilles ministériels, le MRP est en train de perdre le sens de la Nation !

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne). – Je constate dans la composition du cabinet un déséquilibre en faveur du RGR. Je demande que la délégation du MRP continue ses efforts pour obtenir satisfaction.

François Reille-Soult (Tarn). – Je rappelle qu'à sa réunion d'hier, le Groupe a refusé de poser ses conditions à M. Pleven. Aujourd'hui, nous ne pouvons que refuser ou accepter en bloc les propositions qu'il nous fait.

Marc Schérer (Haute-Marne). – Hier, le Groupe n'avait pas encore tous les éléments d'appréciation... Je note que les socialistes acceptent de participer alors que M. Petsche conserve les Finances ! Le cas Giacobbi ? Je crois que le MRP accorde trop d'importance à la réforme électorale. La situa-

tion internationale est si grave que dans quelques mois de nouvelles élections peuvent paraître exclues. La mission confiée à M. Giacobbi est aujourd'hui un non-sens... Enfin, les arguments employés par M. Pleven pour refuser le ministère de l'Intérieur au MRP n'ont aucune valeur.

Fernand Mauroux (Gers). – Il faut choisir : ou bien nous prenons la responsabilité de prolonger la crise ou bien celle d'ouvrir une crise politique larvée et dangereuse... et durable.

André Noël (Puy-de-Dôme). – La nomination de M. Giacobbi avec mission de réaliser la réforme électorale constitue un camouflet pour le MRP, après le discours que François de Menthon a prononcé en son nom. Il faut donc reconsidérer notre position.

Hachémi Benchennouf (Constantine). – Je ne peux pas admettre que le MRP renonce à l'Intérieur et à la France d'outre-mer.

François de Menthon. – Permettez-moi quelques observations :

1° Maurice Petsche, Edgar Faure et Robert Buron restent dans le gouvernement.

2° Les radicaux sont hostiles à la nomination du socialiste Gazier à l'Information.

3° Les socialistes sont mécontents de l'entrée de M. Giacobbi dans le cabinet.

4° Les modérés hésitent à participer ; M. Pinay aurait refusé les Travaux publics.

5° Il serait donc de mauvaise politique pour le MRP de multiplier en ce moment les difficultés à M. Pleven.

Francine Lefebvre (Seine). – Il faut obtenir de nos ministres qu'ils nous tiennent au courant des travaux que le Gouvernement consacrera à la réforme électorale.

Alfred Coste-Floret. – Je l'ai déjà dit : acceptons M. Giacobbi contre un secrétariat d'Etat à l'Intérieur.

François de Menthon. – J'ai déjà tenté cette transaction.

Alfred Coste-Floret. – Il faut la tenter de nouveau.

Edouard Moisan. – La délégation MRP a longuement insisté sur ce point. En vain. M. Pleven était à la limite de ses concessions.

Robert Lecourt. – Je constate de nouveau que le Groupe

pose aujourd'hui des conditions supplémentaires par rapport à hier. Mais je pense qu'il faut en finir en se prononçant par oui ou par non. Si nous participons, M. Pleven forme son gouvernement en manifestant clairement qu'il ne reconnaît pas au MRP une force gouvernementale équivalente à sa force parlementaire ; ce faisant, il prend ses responsabilités. Le Groupe MRP doit prendre les siennes, à savoir : il jugera le Gouvernement à ses actes en toute liberté et il définira son attitude selon ce qu'il jugera être de l'intérêt national.

Germaine Peyroles (Seine-et-Oise). – J'ai voté hier contre les propositions mises aux voix par notre président, non pas par manque de confiance à l'égard de notre délégation mais parce que la procédure employée mettait le MRP en position d'infériorité envers M. Pleven... Je réclame la liberté de vote pour les membres du Groupe.

Alfred Coste-Floret. – Je renouvelle ma demande : puisque les radicaux continuent à faire des difficultés, le MRP doit en profiter pour réclamer un poste à l'Intérieur.

Pierre Abelin (Vienne). – Le Gouvernement Pleven sera une expérience RGR-SFIO. Le MRP doit la laisser faire ; il n'en sera pas responsable. N'attachons pas à ce gouvernement une importance qu'il ne mérite pas. Ménageons nos peines pour l'avenir.

Maurice Schumann. – Il est impossible à la délégation du MRP de refaire la démarche proposée par Alfred Coste-Floret sous peine d'être ridicule.

André Colin. – Oui, si le Groupe commandait une nouvelle démarche, c'est une autre délégation qui devrait la faire... S'agissant du ministère de l'Intérieur, il ne serait pas raisonnable d'y nommer trois personnes. En vérité, si le MRP doit être mineur dans ce gouvernement, il a intérêt à ne pas s'y installer davantage.

Jacques Fonlupt-Espéaber. – Au contraire, il faut obtenir un poste à l'Intérieur en menaçant M. Pleven de perdre de nombreuses voix MRP dans le vote.

Consulté, le Groupe décide d'accepter les propositions de M. Pleven concernant la composition de son gouvernement par 24 voix contre 7 et 16 abstentions.

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT PLEVEN

formé le 12 juillet 1950

- Président du Conseil : René Pleven (UDSR)
 - Secrétaire d'Etat : Maurice Bourgès-Maunoury (radical)
 - Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique et à la Réforme administrative : Pierre Métayer (socialiste)
- Ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés : Jean Letourneau (MRP)
- Ministre d'Etat chargé du Conseil de l'Europe : Guy Mollet (socialiste)
- Ministre de la Justice : René Mayer (radical)
- Affaires étrangères : Robert Schuman (MRP)
- Intérieur : Henri Queuille (radical)
 - Secrétaire d'Etat : Eugène Thomas (socialiste)
- Défense nationale : Jules Moch (socialiste)
 - Secrétaire d'Etat à la Guerre : Max Lejeune (socialiste)
 - A l'Air : André Maroselli (radical)
 - A la Marine : André Monteil (MRP)
- Finances et Affaires économiques : Maurice Petsche (non inscrit, ex Paysan)
 - Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques : Robert Buron (MRP)
- Budget : Edgar Faure (radical)
- Education nationale : Pierre-Olivier Lapie (socialiste)
 - Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports : André Morice (radical)
- Travaux publics, Transports et Tourisme : Antoine Pinay (Républicain Indépendant)
- Industrie et Commerce : Jean-Marie Louvel (MRP)
 - Secrétaire d'Etat : André Guillaud (UDI, ex-MRP)

- Agriculture : Pierre Pflimlin (MRP)
N.B. Un secrétariat d'Etat sera créé pour Paul Antier (Paysan) le 2 octobre 1950.
- France d'outre-mer : François Mitterrand (UDSR)
 - Secrétaires d'Etat : Lucien Coffin (socialiste) et Louis-Paul Aujoulat (IOM, ex-MRP) nommé le lendemain 13 juillet
- Travail et Sécurité Sociale : Paul Bacon (MRP)
- Reconstruction et Urbanisme : Eugène-Claudius Petit (UDSR)
- Anciens combattants et Victimes de la guerre : Louis Jacquinet (Républicain Indépendant)
- Santé publique et Population : Pierre Schneider (MRP)
 - Secrétaire d'Etat : Jules Catoire (MRP)
- PTT : Charles Brune (radical)
- Marine Marchande : Gaston Defferre (socialiste)
- Information : Albert Gazier (socialiste)
- Ministre sans portefeuille : Paul Giacobbi (radical)

JEUDI 13 JUILLET à 14 heures 30

Georges Bidault : "La France a besoin d'un gouvernement... "

Nommé le 12 juillet, le Gouvernement se présente devant l'Assemblée Nationale le lendemain 13 juillet ; comme d'habitude, le scrutin va porter sur " le renvoi à la suite " des interpellations déposées sur la composition du Gouvernement. Parmi ces interpellations, celle d'André Denis.

André Denis. – Il ne s'agit pas pour moi d'intervenir sur des questions de personnes. Mais j'estime que la composition et le programme du Gouvernement ne sont pas propres à résoudre les problèmes posés par la situation. La composition du Gouvernement, notamment, démontre que M. Pleven n'a tiré aucune conséquence de la situation nouvelle créée par l'affaire de Corée. Je considère qu'une nouvelle politique économique et sociale est seule capable de réaliser la cohésion des Français. Je poserai à M. Pleven des questions sur sa politique économique et sociale, sur la Tunisie et sur l'Indochine.

Edouard Moisan. – L'interpellation d'André Denis engage le MRP : nos adversaires peuvent nous accuser de jouer un double jeu. Il est facile d'intervenir dans un tel débat à titre personnel. Ainsi, en ce qui me concerne du point de vue électoral, il me serait aisé de dépasser M. Xavier Bouvier dans ses revendications en matière scolaire ; mais, tenant avant tout à l'unité du Groupe et du Mouvement, je resterai fidèle à la décision du Groupe... et je déplore l'attitude d'André Denis.

Marc Schérer. – Moi de même et je regrette que Denis veuille intervenir sur la Tunisie et sur l'Indochine. Sur ce dernier point, surtout, il serait grave pour la majorité de manifester des hésitations sur le rôle que doit jouer la France en Extrême-Orient... En outre, j'estime grave la rentrée de Jules Moch dans le cabinet ; s'agit-il de blanchir le leader socialiste avant la nouvelle discussion du rapport Delahoutre ?

Abbé Albert Gau. – Dans l'ignorance des conclusions du rapport Delahoutre, nous ne pouvons pas en tenir compte dans notre décision.

François Reille-Soult. – J'invite le Groupe à voter pour le cabinet Pleven pour les raisons suivantes : les socialistes participent, ce que nous avons longuement désiré ; le programme nous donne en principe satisfaction. Certes, il faut faire une politique sociale plus hardie et plus neuve et préparer un dirigisme intelligent, mais, précisément, cette politique n'est pas réalisable sans les socialistes. Dans le scrutin qui va intervenir, beaucoup de modérés et toute la Droite s'abstiendront ; le MRP doit voter avec le gros de la majorité républicaine. Quant au cas Jules Moch, nous n'avons encore aucun élément d'appréciation.

Robert Lecourt. – Quand on invite le Groupe MRP à voter pour un gouvernement, on lui parle de la gravité de la situation internationale alors que les socialistes peuvent impunément renverser les gouvernements et prolonger les crises ministérielles. L'argument de Reille-Soult (" la Droite s'abs-

tiendra, donc le MRP doit voter ") n'a aucune valeur. Je fais remarquer que les journaux financiers accueillent chaleureusement M. Pleven. J'invite donc le Groupe à penser au MRP. A mon avis, le Gouvernement Pleven rend service au MRP en lui permettant de se ressaisir et de prendre un nouveau départ, mais il est nécessaire qu'il soit uni.

Le MRP a passé un pacte avec M. Pleven. Il doit respecter loyalement ce pacte, mais, en dehors de ce pacte, il doit être absolument libre et il doit le prouver.

Quant au cas Jules Moch, il faut attendre la discussion du rapport Delahoutre pour nous prononcer.

Je proposerai au Bureau de prendre des initiatives afin que tous les membres du Groupe travaillent de nouveau de grand cœur dans l'unité du Mouvement. Nous sommes les victimes inconscientes des courants divers et des contradictions qui traversent l'Assemblée. Il faut unifier le Groupe par la doctrine et il faut retrouver la doctrine pour retrouver nos raisons d'agir et nos objectifs. Il faut se méfier des formules simplistes ; la défense de la monnaie, par exemple, ne signifie pas du tout la défense du capital. En refusant au MRP de s'engager pleinement dans son Gouvernement, M. Pleven lui laisse opportunément plus de liberté d'action pour réaliser ce travail.

André Denis. – A l'adresse de Reille-Soult, je rappelle que je n'ai jamais dit que le retour des socialistes était une fin en soi. J'ai dit qu'il fallait rétablir la cohésion du pays et je redis que nous n'y réussissons pas en continuant à faire la politique souhaitée par la majorité des Français, c'est-à-dire par ceux qui ne sont pas malheureux.

Jean Cayeux. – A propos de la politique économique, je crains une orientation du Gouvernement vers l'inflation.

Georges Bidault. – Je reste fidèle à ma formule : amélioration sociale par augmentation de la valeur vraie des salaires. J'ai refusé d'entrer dans le Gouvernement Pleven parce que le président du Conseil a accepté une transaction sur le reclassement des fonctionnaires, qui fait passer sur le budget de 1951 vingt milliards supplémentaires. Cela dit, le MRP doit voter pour M. Pleven car la France a besoin d'un gouvernement... L'abstention de nombreux membres du Groupe à l'égard du Gouvernement Queuille se paie aujourd'hui dans le Gouvernement Pleven... Le pays ne comprendrait pas que le MRP ne suive pas M. Pleven, qui a obtenu la participation socialiste après avoir refusé en partie de suivre M. Queuille parce que ce dernier n'avait pas obtenu la participation socialiste... Si on voit les gouvernements à travers les personnes, on empêche la formation de tous les gouvernements.

Henri Bouret. – Je demande à Denis de retirer son interpellation. Je compte sur sa générosité pour accepter. Je pense que le MRP doit garder ses armes pour un meilleur combat.

Germaine Poinso-Chapuis (Bouches-du-Rhône). – Les inquiétudes qui nous sont exposées ici sont nécessaires. Je suis d'accord avec le programme du Gouvernement, mais je n'ai pas confiance dans les hommes qui sont chargés de l'appliquer... La présence de Jules Moch me paraît dangereuse. Pour les militaires, Jules Moch est plus coupable dans l'affaire des généraux que Revers et Mast eux-mêmes ! On va donner aux militaires comme chef celui qu'ils considèrent comme le véritable responsable de l'affaire. Le rapport Delahoutre mettra en cause Jules Moch. Quelle sera alors notre attitude ? Ne vaut-il pas mieux que nous refusions tout de suite ? En outre, comment les socialistes pourront-ils accepter la rigueur budgétaire de M. Petsche ? L'éclatement du Gouvernement n'est-il pas certain ?

Jacques Fonlupt-Espéraber. – J'approuve Germaine Poinso-Chapuis. Un inculpé doit garder sa liberté pour se défendre... J'ajoute que je donne volontiers ma confiance à un gouvernement Bidault même quand je suis en désaccord avec lui, mais qu'il ne peut pas être de même avec M. Pleven.

Consulté, le Groupe décide de voter pour le Gouvernement Pleven par 30 voix contre 1 et 13 abstentions.

Peu après, en séance publique, le renvoi à la suite des interpellations est voté par 329 voix contre 224.

• **Votent contre :** les 181 communistes et apparentés ; André Denis (MRP) ; 2 radicaux (Chaban-Delmas et Jacques

Chevallier) ; 8 PRL (Aumeran, Barrachin, Bergasse, Brusset, Frédéric-Dupont, Hénault, Peytel, Rousseau) ; 4 Républicains Indépendants (Christiaens, Mallez, Moynet, Triboulet) ; 14 ADS sur 15 (RPF) ; 1 UDI (Serre, ex-MRP) ; les 6 RPI (ex-MRP) ; les 4 Indépendants de gauche (dont 3 ex-MRP) ; 3 non inscrits.

• **Votent pour :** 135 MRP (sur 146) ; 98 socialistes (sur 99) ; 32 radicaux (sur 46) ; 2 PRL (sur 29) ; 13 Républicains Indépendants (sur 24) ; 17 Paysans (sur 19) ; 11 UDSR (sur 14 ; Forcinal, Médecin et Olmi ne prennent pas part au vote) ; les 12 Indépendants d'outre-mer ; 7 UDI (sur 8) ; 2 non inscrits.

• **S'abstiennent volontairement :** 7 MRP : Ben Aly Chérif, Benchennouf, Delahoutre, Fagon, Gallet, Lucas, Mauroux (il y a en outre au MRP 3 absents par congé : Couston, Fonlupt et Villard) ; 6 radicaux : Anxionnaz, Caillavet, David, Dupuy, Jeannot, Mendès-France (il y a en outre chez les radicaux 6 députés qui ne prennent pas part au vote : Badie, Baylet, Devinat, Gaborit, Garavel, Herriot) ; 16 PRL ; 7 Républicains Indépendants : Bétolaud, Chamant, Chastellain, Jean Moreau, Lalle, Quilici, Roclore ; Guy Petit (Paysan) ; 3 non inscrits (dont Rigal, ex-MRP).

Relevé dans le Bulletin d'Information (bleu) du Groupe daté du 13 juillet 1950 (n° 54 de l'année) :

" C'est aujourd'hui 13 juillet à 10 heures qu'est célébré en l'église Notre-Dame de Versailles le mariage de notre amie Jacqueline Meinrath, responsable du Service législatif du Groupe, avec Charles Léger, secrétaire de la Section d'études Affaires étrangères du Secrétariat général du MRP. "

DU 18 JUILLET AU 1ER AOUT

• **Mardi 18 juillet à 14 h 30.** Sur le rapport d'**Emile-Louis Lambert**, ancien déporté-résistant, député du Doubs, le Groupe délibère sur la revalorisation des pensions des anciens combattant, des victimes de guerre et des veuves de guerres. Il discute également du titre à donner à la catégorie des anciens du Service du travail obligatoire ; il préfère le mot " requis " à celui de " déportés ", qui devrait être réservé aux résistants. On met en vente, au secrétariat du groupe, le disque où a été enregistré le discours de Georges Bidault aux obsèques de Marc Sangnier.

• **Judi 20 juillet à 14 heures.** Suite du débat engagé le 18 sur les victimes de la guerre. Le MRP se distingue des autres groupes de la majorité et du ministre, Louis Jacquinot, par sa volonté de faire un effort prioritaire en faveur des veuves de guerre. **Emile-Louis Lambert** a fait céder le ministre après plusieurs heures de discussion dans le bureau du président du Conseil. Le Groupe étudie ensuite les moyens de répliquer à une manœuvre d'André Morice, secrétaire d'Etat à l'Education nationale, visant à supprimer, dans le budget de son ministère, la ligne relative aux subventions aux mouvements de jeunesse (en liaison avec le socialiste Deixonne). Deux tactiques sont en balance : celle de **Moisan** et de **Fonlupt**, qui consiste à annoncer que le Groupe MRP votera contre le budget de l'Education nationale si le Gouvernement ne respecte pas le statu-quo scolaire jusqu'aux conclusions du Groupe de concertation ; celle de **Philippe Farine**, qui veut laisser une porte de sortie aux radicaux en retenant le texte transactionnel du Conseil de la République : " Activités éducatives et culturelles de la jeunesse " A titre conservatoire, le Groupe décide à l'unanimité de voter contre le budget s'il contient l'amendement Deixonne, défendu par André Morice.

Au sujet du mode d'élection de l'Assemblée consultative européenne, **Henri Teitgen** demande qu'elle soit faite au suf-

frage universel, " pour permettre d'intéresser le peuple à l'idée européenne "

• **Mardi 25 juillet à 14 h 30.** Nouvel épisode dans le débat jamais achevé sur les apéritifs à base d'alcool. Le radical Delcos propose d'établir une surtaxe sur ces produits dont le produit alimenterait le budget des anciens combattants. **Germaine Poinso-Chapuis** invite le Groupe à rester fidèle à sa position hostile aux apéritifs à base d'alcool. **Jean Terpend-Ordassière** (Isère) dit qu'il faudra bien choisir entre l'application de la loi et le rétablissement légal de ces apéritifs. **Pierre Truffaut** (Charente-Maritime) déclare : " L'autorisation de ces apéritifs amènerait un développement de la publicité et de la consommation qui seraient préjudiciables à la moralité et à la santé publique. Le vote du texte Delcos n'a d'ailleurs aucun intérêt financier puisque les ressources qu'il procurerait seraient annulées par des exonérations équivalentes sur les droits de circulation des vins, cidres et poirés. "

Pierre Gabelle et **Pierre Abelin** rapportent les déclarations que M. Pleven vient de faire devant la Commission des Finances sur les problèmes budgétaires : comment couvrir des dépenses accrues en 1951, comment faire face au déficit de 1950, comment financer les dépenses militaires supplémentaires ?

A la question posée par M. Mendès-France : " Comment réaliser à la foi des programmes d'armement, d'équipement et de construction ? ", M. Pleven a répondu que l'option n'était pas immédiate car le Gouvernement attend de connaître les décisions qui vont être prises à Londres.

Robert Buron dit que la véritable conclusion de ce débat est qu'aucune solution n'a été trouvée jusqu'ici par M. Pleven. Sauf une aide supplémentaire des Etats-Unis.

Pierre Truffaut fait remarquer que certains propos de M. Pleven rappellent la politique qu'il pratiqua en 1944

comme ministre des Finances : escompter d'un accroissement du revenu national, problématique, des ressources fiscales supplémentaires.

Jean Catrice se déclare satisfait. Les véritables difficultés que rencontre M. Pleven se situent dans la politique du crédit et dans l'approvisionnement en matières premières. Si ces deux problèmes pouvaient être réglés, le réarmement ne serait pas inconciliable avec l'expansion économique sans inflation.

Autre question : faut-il réclamer le débat sur l'amnistie avant la toute prochaine fin de session ?

" Oui ", dit **Georges Coudray**. C'est une discussion qui demanderait de longs délais, fait remarquer **Henri Lacaze** (Tarn-et-Garonne). " Oui ", car le Conseil de la République y consacrerait plusieurs semaines, note **Henri-Louis Grimaud** (Isère). Le raisonnement de Grimaud est juste techniquement mais faux politiquement, enchaîne **Philippe Farine** (Basses-Alpes). Le MRP ne peut pas refuser l'ouverture du débat. **Jean Catrice** est du même avis.

Consulté, le Groupe décide par 23 voix contre 7 et 2 abstentions de voter pour une éventuelle demande d'inscription de l'amnistie à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le 25 juillet, cette demande, présentée par le gaulliste Theetten est repoussée par 327 voix (communistes, socialistes, 7 radicaux, 3 RI, 12 UDSR, 12 IOM, 2 UDI, 3 non inscrits). Le MRP vote pour ; Boulet, d'Aragon, l'abbé Pierre Grouès également...

• **Jeudi 27 juillet à 14 heures.** **Robert Lecourt** demande au Bureau de tirer au clair une curieuse affaire rendue publique par le journal " l'Humanité ", concernant M. Pinay. **Claude Mont**, député de la Loire, confirme l'information : M. Pinay, député de la Loire et ministre des Travaux publics, a conduit chez son collègue Louvel (MRP), ministre de l'Industrie et du Commerce, une délégation de syndicalistes – en majorité cégétistes – de la Loire et des délégués patronaux – en majorité gaullistes – conduite par le préfet du département. La conversation a duré une demi-heure. Elle a porté sur la fermeture éventuelle de certains puits de mines.

D'après **Lecourt**, le Bureau du Groupe doit tirer de cet événement des conclusions politiques.

Selon **Joseph Dumas**, il est surtout regrettable que Louvel ait accepté de recevoir cette délégation.

Sur un rapport de **Pierre Abelin**, le Groupe discute du projet de budget annexe des **prestations familiales agricoles** ; ce budget se présente en déficit de 10 milliards sur un total de 54 milliards.

S'agissant du **reclassement des fonctionnaires** – qui a fait chuter le Gouvernement Bidault le 24 juin –, on arrive au terme du scénario.

Le Gouvernement Pleven prévoit le paiement de la troisième tranche à partir du 25 décembre 1950 et que le calcul sera fait " en brut ". Cette mesure coûtera 960 millions en 1950 et 14 milliards en 1951. D'après **Yves Fagon**, le Groupe MRP devrait s'abstenir sur l'article 1er du projet, qui correspond à cette décision et voter ensuite l'ensemble du texte. Fagon fait remarquer que M. Métayer, secrétaire d'Etat socialiste à la Fonction publique, a défendu son projet, à la Commission des Finances, en rappelant l'obligation, pour le Gouvernement, de respecter la loi des maxima. Ce fait, dit Fagon, donnera peut-être l'occasion au MRP de montrer en

séance publique les inconvénients de certains groupes de la majorité.

Selon **Charles Barangé**, le MRP est totalement perdant dans cette affaire.

Edouard Moisan, qui préside la réunion, constate que le Groupe est d'accord avec l'explication de vote de Fagon, l'abstention sur l'article 1er et le vote favorable sur l'ensemble.

• **Vendredi 28 juillet à 14 heures.** Le Groupe poursuit son débat sur les **prestations familiales agricoles**, avec la participation de **Pierre Pflimlin**, ministre de l'Agriculture, et de **Raymond Moussu**, président de la Commission de l'Agriculture.

Auguste Farinez (Vosges) se déclare opposé à la création de paliers dans la fixation du montant des prestations : donner des prestations plus importantes pour les enfants de 14 à 17 ans qui sont en apprentissage revient à favoriser les exploitants riches, qui seuls ont les moyens d'envoyer leurs enfants en apprentissage. Il est soutenu par **Maurice Lucas**, **Francine Lefebvre** et **Henri Lacaze**.

Pierre Pflimlin leur répond que son projet tend au contraire à permettre aux petits exploitants d'envoyer leurs enfants en apprentissage alors que jusqu'ici ils n'en ont pas les moyens.

• **Vendredi 28 juillet à 18 heures.** Suite du débat sur les **prestations familiales agricoles** avec la participation de Pierre Gabelle (il faut trouver 11 milliards), de **René Charpentier** et de **Jean Terpend**, sous la présidence de **François de Menthon**.

Le Groupe se montre favorable à une taxe de 4% sur les céréales, à une augmentation de 250 francs du permis de chasse (combattue par Moussu), à une taxe sur l'alcool ou le sucre, de préférence à une taxe sur les betteraves.

• **Mardi 1er août à 14 h 30.** **Marie-Madeleine Dienesch** (Côtes-du-Nord) fait un exposé sur le " cadre unique " de l'enseignement public et se déclare favorable à un texte élaboré par la Commission de l'Education nationale (bien qu'il s'agisse du domaine réglementaire) tendant à la révision de certains indices et au respect des droits acquis en ce qui concerne les maxima de service.

Le Groupe donne son accord.

Germaine Peyroles invite les membres du Groupe à participer :

• aux réunions du Conseil politique du Groupe du 2 août (sur la réforme électorale), du 4 août (sur la défense nationale) ;

• aux réunions spécialisées du 2 août (défenses nationale et problème scolaire).

- Pourquoi des " réunions spécialisées " plutôt que des réunions de Groupe ? demande **Pierre Dhers** (Drôme).

Maurice Schumann parle de la taxe d'encouragement à la production des textiles. Il est hostile à son augmentation.

Fernand Mauroux demande si le MRP a une politique économique...

La séance est levée. C'est la 77^e réunion tenue par le Groupe depuis le début de l'année et la dernière avant la fin de la session parlementaire (le dimanche 6 août à 2 heures 40 du matin).

Extraits des numéros 63 et 64 du Bulletin d'information du Groupe (3 et 4 août 1950)

Dans le numéro du 3 août

Le Conseil politique a tenu hier une réunion extraordinaire consacrée au problème de la loi électorale.

Germaine Peyroles a exposé les conclusions de la

Commission spéciale d'étude que le Conseil politique avait décidé de créer le 21 juillet et dont il avait confié la présidence à notre amie, responsable de l'atelier Suffrage Universel.

Suite page 24

Robert Bichet est mort UNE GRANDE FIGURE DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE



Militant chrétien engagé dans la Résistance, député et ministre MRP, fondateur des Nouvelles Equipes Internationales, auteur de la loi Bichet assurant une égalité entre tous les journaux dans leur distribution, Robert Bichet est décédé le 29 mai à l'âge de 96 ans.

C'est une grande figure de la démocratie chrétienne française et européenne qui vient de disparaître - dans sa 97^{ème} année - avec Robert Bichet.

Il appartient à cette génération de militants chrétiens qui, engagés à l'ACJF, à la CFTC, au PDP, aux «Amis de l'aube», aux «Nouvelles Equipes Françaises» - créées en 1938 par Francisque Gay -, puis dans la Résistance, fournit à la Libération les dirigeants d'un grand parti nouveau, le Mouvement Républicain Populaire, dont il devient le premier secrétaire général.

Je n'évoquerai pas ici les diverses étapes de son action politique qui sont évoquées par ailleurs. Je voudrais seulement rappeler que son livre sur « La démocratie chrétienne en France », paru en 1980, reste aujourd'hui encore un document fondamental sur l'histoire du MRP.

De cette action, qui est beaucoup plus qu'une carrière, je ne retiendrai qu'un seul aspect : son rôle important, son rôle de pionnier dans la construction de l'Europe. C'est lui en effet qui a été le fondateur en 1947 des «Nouvelles Equipes Internationales», qui fédéraient les partis démocrates chrétiens européens, en même temps qu'il devenait le très actif vice-président du Mouvement européen puis, jusqu'en 1959, du Conseil de l'Europe.

J'ajoute qu'il a toujours été un soutien actif de notre Amicale.

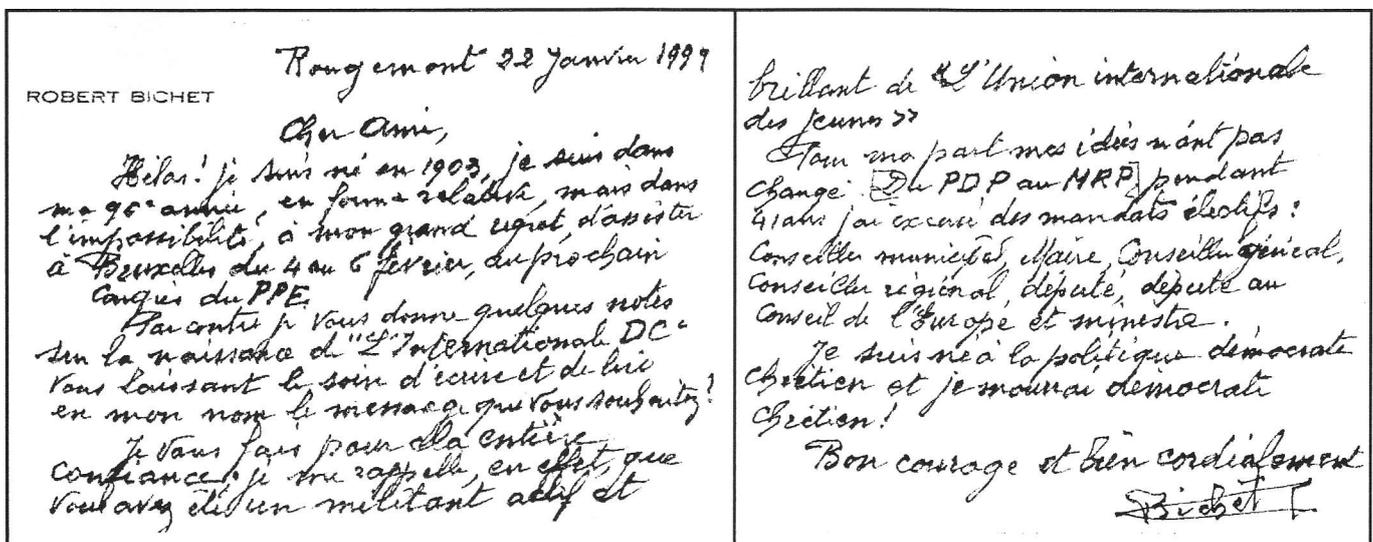
Alors vice-président de « l'Union Européenne des Démocrates Chrétiens » je l'avais invité à participer à un débat organisé, dans le cadre du congrès du Parti Populaire Européen, en février 1999, sur les origines de la coopération entre les démocrates chrétiens européens. Ne pouvant se déplacer, il m'avait adressé quelques notes pour une déclaration au congrès et m'avait demandé d'intervenir à sa place. « Je vous fais pour cela entière confiance, m'écrivait-il. Je me rappelle en effet que vous avez été un militant actif de « l'Union Internationale des Jeunes Démocrates Chrétiens. »

En conclusion de sa lettre, il avait ajouté cette profession de foi émouvante : «Du PDP au MRP, pendant 41 ans, j'ai exercé des mandats électifs : conseiller municipal, maire, conseiller général, conseiller régional, député, député au Conseil de l'Europe, et ministre. Je suis né à la politique démocrate chrétien et je mourrai démocrate chrétien !»

Cette lettre (ci-dessous) écrite d'une main ferme qui ne tremblait pas, est le dernier message que j'ai reçu de lui . Il résume parfaitement la vie et l'action de ce militant exemplaire.

Jacques Mallet

Président de l'Amicale du MRP



L'OUVERTURE D'ESPRIT ET LA TOLÉRANCE DE ROBERT BICHET

par Henri Poumerol

Robert Bichet fut mon mentor en politique et en journalisme - qu'il me soit donc permis de rappeler à mon tour - après les hommages qui lui ont été rendus lors de ses obsèques à Rougemont, devant une foule de fidèles - ce qui rendait sa personnalité et son action si attachantes et si crédibles.

Toujours calme et souriant, Bichet était extraordinairement simple, ouvert à toutes les initiatives, respectueux de toutes les tendances mais soucieux de rechercher toujours l'union, en chrétien et démocrate convaincu.

Ce sont les qualités dont il avait fait preuve dans la clandestinité et qui lui attirèrent le respect de tous lorsqu'il assurera la responsabilité des Jeunes de l'Information et de la Propagande du Conseil National de la Résistance.

Personnellement, je ne l'ai connu qu'en 1946 lorsque l'équipe "Jeunes" du MRP girondin l'invita à animer une rencontre fédérale. Il se montra si direct, si convaincant que nous avons immédiatement sympathisé avec lui. Dès lors, il nous invita à toutes les réunions des NEI qu'il venait de fonder et ne manqua jamais une occasion de nous associer aux activités européennes des chrétiens démocrates, nous permettant ainsi de rencontrer tous les leaders de notre mouvance et de nous investir activement dans de multiples campagnes.

Un peu plus tard, je vins à Paris avec un ami, pour lui soumettre un projet de maquette multilingue pour les jeunes. Il nous mit immédiatement en rapport avec les meilleurs journalistes de notre esprit (Limagne, Carité, Chênebenoit, Denoyan). Hélas, nous manquions d'argent et eux tout comme nous. Mais depuis il n'a cessé de me conseiller et de m'aider.

J'entrais à la RTF comme pigiste, en pleine crise de l'information et lui, le chrétien démocrate n'hésita pas à nommer à sa direction Gayman, un des anciens des Brigades internationales, mais l'un des plus compétents de la Rédaction. Gayman rétablit la situation et resta en poste jusqu'au retour du Général de Gaulle en 1958.

Parallèlement, Bichet organisa les Nouvelles Messageries de presse dans un respect total du pluralisme, garantissant à tous les journaux d'information politique et générale une stricte égalité de traitement.

Puis il redevint tout simplement l'animateur de la Fédération de Seine-et-Oise du MRP, dont il présidait une fois par mois les réunions à Versailles, avec le même dynamisme et la même efficacité mais aussi avec de fortes exigences envers ses collaborateurs dont j'étais, ce qui le rendait quelquefois difficile à supporter mais pour le bien et la réussite des projets envisagés.

Il se retira enfin après avoir dessiné lui-même et fait approuver le schéma du drapeau européen (étoiles d'or sur fond bleu) avant de publier l'un des livres les plus complets qui existent aujourd'hui sur l'histoire de la démocratie chrétienne en Europe, à laquelle j'ai moi-même beaucoup travaillé grâce à son appui, à son concours et sa confiance. Merci, Robert Bichet.

Décès de Madame Poumerol

De nombreux membres de l'Amicale ont entouré Henri Poumerol lors des obsèques de son épouse, Suzanne Hamounic, célébrées le 3 mai à l'église Notre-Dame d'Ablon.

La défunte était une forte personnalité : infirmière volontaire au siège de Brest en 1944, assistant chef de l'action sociale de la

Gendarmerie, conseillère municipale d'Ablon, secrétaire générale de l'AICA, co-fondatrice de l'Hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, officier de la Légion d'honneur...

Décès : Victor Mendiboure, Anglet (Pyrénées Atlantiques)
Jeanne Le Bris, Watrelos (Nord)

Suite de la page 22

Elle a indiqué que la Commission avait travaillé, en partant du mode de scrutin actuel, pour déterminer quels changements il était possible d'y apporter dans le cadre de la motion du Congrès National de Nantes afin de permettre le dégagement d'une majorité solide.

Ces conclusions comportent notamment : le quotient départemental et la répartition des sièges non attribués au quotient selon le principe du plus fort reste, avec éventuellement le panachage et le vote préférentiel.

Au cours de la discussion, Robert Lecourt a présenté un système, que n'avait pas retenu la Commission spéciale, et qui tendait à répartir les sièges non attribués au quotient selon un système d'apparement défini par l'électeur lui-même dans un vote subsidiaire (classement des listes dans un ordre préférentiel).

Le Conseil politique a invité la Commission spéciale à poursuivre ses travaux en profitant des diverses observations et suggestions qui lui seront faites par les membres

du Groupe.

Dans le numéro du 4 août

Une délégation du Mouvement, composée de Maurice Schumann, André Debray, François de Menthon, Francine Lefebvre, Germaine Peyroles et Robert Lecourt, a été reçue hier 3 août à 18 h 30 par le président du Conseil. Nos amis ont fait part au chef du Gouvernement d'un certain nombre de préoccupations du Mouvement, parmi lesquelles : la nécessité d'informer le pays et de combattre la propagande communiste ; l'intérêt de trouver une formule permettant de consolider la cohésion de la majorité sur le plan parlementaire afin d'accroître l'efficacité de l'action gouvernementale ; la certitude qu'une politique de défense nationale est inséparable de la poursuite d'objectifs financiers et économiques et de la réalisation de la justice sociale.

"LE MRP VOUS PARLE !". Directeur de la publication : Jacques Mallet

Commission paritaire de la presse : N° A5 - 65 - 465

IMPRIMERIE SIMÉDIAT - CIRCULAIRES COULON 01 42 36 08 15